



Les ministres réunis en comité interministériel le 18 décembre.

Photo AFP

Le problème commun des patrons et du gouvernement

L'éditorialiste des *Echos*, ce 18 décembre, dresse une sorte de bilan de l'action du gouvernement Hollande-Ayrault. Voici les principales étapes retenues par le quotidien patronal, comme autant de « virages » dont il se réjouit.

— La ratification du « traité budgétaire européen négocié par son pré-décesseur. » « Le texte n'a pas été modifié d'une demi-virgule », ajoute-t-il ;
 — « L'allègement des charges des entreprises à hauteur de 20 milliards d'euros. » « C'était un tournant », se félicite le journal ;
 — « la nécessaire rigueur dans les dépenses publiques », en référence aux 65 milliards d'euros de coupes tous azimuts que le gouvernement veut engager. « Reste à voir quels actes suivront », ajoute prudemment l'éditorialiste, conscient des résistances ;
 — enfin, il y a la question des retraites. « Ce sera de loin le plus difficile », s'inquiète le journal qui appelle le gouvernement au « courage » (on imagine dans quel sens) pour une « action en profondeur ». Pour ce programme, le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, exhorte à un « engagement commun des entreprises, des salariés, de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale » (lire notre revue de presse en page 4). C'est bien tout le problème, pour le gouvernement et le patronat. Le député suppléant de Jean-Marc Ayrault s'est fait huer la semaine dernière par les travailleurs de l'usine ArcelorMittal de Basse-Indre, en grève totale, unis avec leurs syndicats, révoltés contre l'accord passé entre le gouvernement et Mittal. Pas si simple, là comme ailleurs, « l'engagement commun des entreprises, des salariés, de l'Etat »...

Y. L.

Retraites, Sécurité sociale, aide sociale, services publics... Le gouvernement annonce la couleur pour 2013.

Cadeaux aux patrons, rigueur pour les travailleurs

20 milliards de plus pour les patrons

Bien que recalé par le Sénat, le collectif budgétaire va être définitivement adopté à l'Assemblée nationale le 20 décembre. Sa mesure principale : un crédit d'impôt de 20 milliards d'euros par an au bénéfice du patronat. Là, c'est guichet ouvert, pas question de déficit ! La mesure sera financée par une hausse de la TVA à compter de 2014, et par 10 milliards d'économies supplémentaires sur les dépenses publiques. En tout, compte tenu des exigences du traité européen TSCG que le gouvernement a ratifié, ce dernier devrait couper, au bas mot, 65 milliards d'euros d'ici à 2017. C'est énorme : cela représente environ 20 % des dépenses annuelles actuelles de l'Etat. ■

Abonnez-vous à
INFORMATIONS OUVRIÈRES

Retraites : un nouveau coup se prépare

Et c'est reparti pour un tour ! A peine une contre-réforme s'applique-t-elle (celle du précédent gouvernement a été promulguée il y a tout juste deux ans) qu'une autre est déclarée « indispensable ». Les médias entonnent à nouveau la rengaine du déficit. Le 19 décembre, le Conseil d'orientation des retraites (COR) doit rendre un nouveau rapport, basé sur des prévisions... jusqu'en 2060.

Sans attendre, on prépare les esprits à un quasi-gel des retraites complémentaires du privé le 1^{er} avril prochain. Concernant le régime général, le rapport du COR doit servir de base à des propositions formulées par un groupe d'experts qui se réunira début 2013. Le gouvernement lancera alors une « concertation » avec les organisations syndicales, espérant boucler l'affaire d'ici à juin prochain. Nouveau report de l'âge de la retraite (Laurence Parisot, présidente du Medef, voudrait qu'il soit porté à 63 ans), allongement de la durée de cotisation, gel des pensions ou un mélange de tout cela... à moins que le gouvernement ne mette sur la table une

« réforme systémique » (retraite par points par exemple) qui balaierait tous les régimes existants. Sans attendre, les retraités imposables seront taxés de 0,3 % dès l'an prochain. ■

65 milliards de coupes dans les dépenses publiques d'ici à 2017

Le gouvernement a lancé le 18 novembre la « modernisation de l'action publique » (MAP). Comparée aux objectifs de la révision générale des dépenses publique (RGPP) suivie par le précédent gouvernement, la MAP devra tailler beaucoup plus.

Il faut « laisser tomber ce que l'Etat n'a plus besoin de faire », lance un conseiller de Matignon dans *Le Journal du dimanche* (16 décembre). Et pas seulement l'Etat : la Sécurité sociale, les collectivités locales. Vont être lancées des « évaluations » dans quarante domaines, dont les aides au logement, les allocations familiales. Pour la troisième année consécutive, le point d'indice des fonctionnaires, servant de base au calcul de leur traitement, sera gelé l'an prochain. Le nouveau projet de loi sur la décentralisation (*lire notre précédent numéro*), dont le passage en Conseil des ministres est prévu en février prochain, est conçu pour liquider des pans entiers des services publics de l'Etat, des communes et des départements. Les départements pourraient même purement et simplement disparaître dans certains endroits, à la faveur de l'institution de « métropoles d'intérêt européen ». ■

L'augmentation misérable du Smic

Trois centimes de l'heure, soit cinq euros par mois : c'est la revalorisation misérable du Smic (+0,3 %) que le gouvernement a annoncée pour le 1^{er} janvier prochain. Le même jour, les tarifs du gaz augmenteront de 2,4 % (ils ont déjà bondi de près de 9 % cette année).

Yan Legoff ■

“L'Etat ne peut pas tout faire” (un conseiller de Matignon)

Voici quelques-unes des quarante « évaluations » que le gouvernement compte lancer entre janvier et juin 2013 et qu'il a annoncées lors du comité interministériel sur la modernisation de l'action publique (MAP), le 18 décembre.

- « La scolarisation des enfants en situation de handicap. »
- « Le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés. »
- « La politique d'éducation prioritaire. »
- « La gouvernance de la protection de l'enfance. »
- « La politique de soutien à la vie étudiante » (il s'agit notamment des restaurants et des cités universitaires – NDLR).
- « L'efficacité de la gestion des prestations d'assurance maladie. »
- « Architecture, ciblage et efficacité des aides à la famille. »
- « La tarification des établissements et ser-

vices médico-sociaux pour personnes handicapées. »

- « La territorialisation de la politique du logement. »
- « La politique territoriale de l'emploi. »
- « Affectation et mobilité des fonctionnaires sur les territoires. »
- « La gestion de l'aide juridictionnelle » (paiement d'un avocat pour les prévenus à faibles ressources – NDLR).
- « L'organisation du soutien au spectacle vivant. »

Document officiel complet disponible sur le site Internet lesechos.fr

Grève totale de quatre jours à l'usine ArcelorMittal de Basse-Indre

« Rejoignez-nous aux côtés des salariés. Chacun est concerné, ce combat est aussi le nôtre ! », avait lancé, dans un appel à la population, le conseil municipal de la commune.

Le jeudi 13 décembre, les représentants FO et CGT décident de quitter le comité central d'entreprise (CCE) d'ArcelorMittal. Ils expriment leur rejet de l'accord conclu entre le gouvernement et la direction du groupe. Leur décision fait suite à une autre : celle de ne pas participer au comité de suivi de l'accord. Ces derniers développements trouvent leurs racines dans les événements qui ont secoué différents sites d'ArcelorMittal, comme la grève qui est intervenue dans l'usine de Basse-Indre, en Loire-Atlantique, dans la circonscription où Jean-Marc Ayrault a été élu député.

L'usine de Basse-Indre compte 550 salariés, plus de 150 autres dans la sous-traitance. Tous ont appris avec stupéfaction que l'accord signé entre le gouvernement et Mittal, le 30 novembre dernier, non seulement entérinait l'arrêt des hauts-fourneaux sur le site de Florange (Moselle), mais qu'il prévoyait en plus le transfert de deux des activités de l'usine de Basse-

Indre, le décapage et le laminage à froid, vers Florange.

C'est donc bien une restructuration de l'ensemble du groupe, qui compte 20 000 salariés en France, dont il s'agit. Au point de départ, les syndicats dans l'usine n'avaient prévu qu'une seule journée de grève, le lundi 10 décembre, avec un débrayage le 13. Mais l'écœurement, la hargne des ouvriers a prolongé le mouvement de grève, ininterrompu jusqu'au vendredi 14 décembre au matin, où il n'a été que suspendu.

Le député suppléant de Jean-Marc Ayrault chahuté

Le piquet de grève rassemble, dès le 10 décembre, 500 travailleurs. L'usine est totalement paralysée. Le maire de la ville, Jean-Luc Le Drenn, est présent dès 7 heures du matin. Les jours précédents, le conseil municipal qu'il préside a distribué un appel dans toute les boîtes aux lettres de la ville : « Tous vos élus municipaux sont mobilisés dans cette action de soutien. Rejoignez-nous aux côtés des salariés. Chacun est concerné, ce combat est aussi le nôtre ! » A la demande de l'intersyndicale, les commerçants de la commune ont baissé leurs rideaux. Dans l'après-midi, arrive au piquet le député de la circonscription, remplaçant de Jean-Marc Ayrault.



L'accueil du député de la circonscription sur le piquet de grève a été « froid et chahuté », selon Ouest France.

Ouest France raconte : « L'accueil de Jean-Pierre Fougerat, vu comme le porte-parole du Premier ministre, a été froid et chahuté. A l'inverse, devant le député hué par les grévistes, le maire d'Indre a été très

applaudi. Au micro, il a répété son désaccord avec la décision du gouvernement. »

M. le maire a bien voulu répondre aux questions de notre correspondant. ■



«Tous les emplois doivent être préservés !»

La parole à...

Jean-Luc Le Drenn,
maire d'Indre
(Loire-Atlantique)

Quelle est la position de la mairie d'Indre face au conflit sur le site d'Arcelor?

La majorité municipale ainsi que l'opposition sont aujourd'hui unies pour soutenir le combat des salariés d'Arcelor en grève.

Déjà, du point de vue de la méthode, il est quand même surprenant que nous n'ayons pas été prévenus que le décapage et le laminage allaient être transférés à Florange, ce que nous avons appris par la presse. Le départ du laminage et du décapage va fragiliser le site de Basse-Indre et entraîner peut-être, à terme, la fermeture totale du site. C'est pourquoi nous sommes très inquiets.

Nous ne sommes pas d'accord avec le gouvernement, même si le gouvernement a essayé de négocier avec M. Mittal le maintien de l'emploi sur le site de Florange, ce qui, à notre avis, ne suffira pas. Quand on connaît le processus de l'usine de Basse-Indre, il va manquer nécessairement deux chaînes. Mais surtout, ce sont 65 salariés, 65 emplois qui sont immédiatement remis en cause. Ils seront peut-être reclassés, mais sur d'autres lignes du processus. Le problème, c'est qu'il y a 100 000 tonnes de charges supplémentaires qui doivent arriver ? Depuis deux ans, l'usine tourne à 300 000 tonnes. On ne voit pas pourquoi elle tournerait à 400 000 tonnes. C'est très inquiétant.

Si on avait l'assurance que cela fonctionnerait à 400 000 tonnes, pourquoi pas ! Mais on n'a aucune assurance, aucune garantie. La priorité pour nous aujourd'hui, c'est l'emploi.

Pensez-vous qu'il faudrait retirer le plan adopté entre le gouvernement et Mittal ?

En tout cas, le renégocier totalement différemment, et surtout ne pas opposer les salariés de Florange à ceux de Basse-Indre. Ce sont tous des métallurgistes. Tous les emplois doivent être préservés. Il faut que l'accord soit remis en cause. Très franchement, on n'a aucune confiance dans M. Mittal. Il s'est déjà désengagé plusieurs fois, même avec l'ancien gouvernement qui pourtant lui graissait la patte. N'oublions pas qu'il s'était engagé à investir 330 millions sur Gandrange, ce qu'il n'a jamais fait. Je ne vois pas pourquoi il tiendrait plus ses engagements sur Florange alors que, quarante-huit heures après s'être mis d'accord avec le gouvernement, il s'est retiré du projet Ulcos. Comment peut-on croire à la parole de cet industriel ?

Quelle marge de manœuvre a ce gouvernement pour maintenir les emplois sur les deux sites ? Qu'est-ce qui va se passer demain ?

Que pensez-vous de la solution discutée par les organisations syndicales d'une nationalisation temporaire d'ArcelorMittal ?

Moi, j'aurais bien aimé que ce soit tenté, même si cela a forcément un coût.

Le gouvernement aurait pu trancher en ce sens ! Cela aurait ouvert la voie à d'autres, et M. Mittal aurait été bien embêté.

Cette solution existe nécessairement ; elle n'est pas sortie du chapeau de M. Montebourg, elle a été travaillée et examinée. C'est dommage que cela n'ait pas été tenté. Je respecte ce qu'a fait le gouvernement, mais je ne suis pas d'accord avec l'accord passé. ■

FO et CGT expriment leur rejet de l'accord Ayrault-Mittal

Les représentants des deux syndicats ont quitté le comité central d'entreprise réuni à Paris et les unions départementales de Moselle déclarent en commun que l'accord entre le gouvernement et Mittal « ne peut être accompagné ».

Le 13 décembre, à Paris, les syndicats FO et CGT ont quitté la réunion du comité central d'entreprise (CCE) extraordinaire d'ArcelorMittal. En revanche, la CFDT a demandé l'application de l'accord Ayrault-Mittal et son secrétaire général national, Laurent Berger, a déclaré : « La pré-occupation de la CFDT aujourd'hui à Florange, c'est la mise en œuvre de ce que le gouvernement a arraché à Mittal en terme d'accord. »

A Florange, le sous-préfet François Marzorati a pour mission de mettre en place un comité

de suivi de l'accord passé entre Mittal et le gouvernement. Les syndicats FO et CGT de Florange ont refusé d'y siéger.

Pour la CGT : « Nous refusons d'accompagner le démantèlement de la sidérurgie, et par ricochet la casse industrielle et sociale ! (...) De ce fait, nous refusons d'assister à cette consultation, ce qui marque notre ferme volonté de ne pas accompagner et négocier un vaste plan de restructuration sociale camouflée et de destruction industrielle ! »

Pour FO : « Nous ne reconnaissons pas l'accord, ni sur le fond ni sur la forme. C'est un accord scélérat. »

Le 14 décembre, les unions départementales FO et CGT de Moselle ont publié une déclaration commune : « Nous considérons que cet accord entre le gouvernement et Monsieur Mittal n'est pas acceptable. Il ne peut être accompagné et il doit être rejeté ! »

Correspondant ■

ÉDITORIAL

Aveuglement

Daniel Gluckstein,
secrétaire national du POI

« M on grand regret est de n'avoir pas pu convaincre des gens en grande précarité

que nous avons rencontrés durant cette campagne. Pourtant le gouvernement va dans le bon sens. »

Ainsi s'exprime, ce 16 décembre, M^{me} Dolores Roqué, députée PS battue à l'élection partielle de Béziers (trois électeurs sur cinq s'abstenant).

Le gouvernement va dans le bon sens ? Quelques jours plus tôt, l'accord signé entre Ayrault et Mittal entérinait la fermeture du site de Florange, et menaçait les emplois dans toutes les usines du groupe. Le gouvernement va dans le bon sens ? On apprend ce lundi qu'une « réforme des retraites » (une de plus !) serait en préparation. Au même moment, M^{me} Lebranchu dévoile le contenu d'une réforme territoriale qui vise ouvertement à disloquer le cadre de la République, l'unité de la nation et de l'ensemble des conquêtes sociales, ouvrières et démocratiques.

En 1953, quand les ouvriers de Berlin-Est se soulevèrent contre un régime bureaucratique qui prétendait garantir le bonheur de la classe ouvrière, l'écrivain allemand Bertolt Brecht écrivit : « J'apprends que le gouvernement estime que le peuple a "trahi la confiance du régime" et "devra travailler dur pour regagner la confiance des autorités". A ce stade, ne serait-il pas plus simple de dissoudre le peuple et d'en élire un autre ? »

Par ce détournement ironique, Brecht indiquait à quel degré d'absurde peut conduire l'aveuglement sur lui-même d'un régime totalitaire. Les partisans de l'Union européenne, supranationale et antidémocratique souffriraient-ils aujourd'hui des mêmes symptômes ?

N'en déplaise à M^{me} Roqué, les travailleurs de l'usine Arcelor de Basse-Indre, qui, avec leurs syndicats, ont déclenché la grève, ne semblent pas convaincus que le gouvernement va dans le bon sens. Pas plus que les représentants syndicaux (CGT et Force ouvrière) qui, par la suite, ont quitté le comité central d'entreprise et refusé de participer au comité de suivi en exigeant le retrait du plan Ayrault-Mittal. Pas plus que les dizaines de milliers de travailleurs confrontés aux usines qui ferment ou que les millions de chômeurs dont les rangs ne cessent de grossir. Pas plus que les retraités et les assurés sociaux dont tous les droits sont menacés. Pas plus que les maires et les élus qui se dressent contre la réforme territoriale pour défendre l'existence libre des communes et de la République.

La situation est en train de mûrir. Le rejet de la politique du gouvernement met à l'ordre du jour l'action unie pour bloquer ses plans. C'est la voie qui imposera la rupture avec cette politique anti-ouvrière qui découle de l'alignement complet de nos gouvernants sur les exigences de l'Union européenne, du TSCG et du capital financier.

Les plus grands combats s'annoncent pour 2013. C'est à les préparer que se consacreront les adhérents du Parti ouvrier indépendant. Les assemblées de reprise de cartes de début janvier seront l'occasion, dans le cadre de la préparation du IV^e Congrès du POI-congrès ouvert, d'inviter largement, au-delà des adhérents, les travailleurs, militants, jeunes ou élus qui souhaitent engager ou poursuivre avec le POI la discussion sur : comment les arrêter ? Autrement dit : comment aider au mouvement pratique de millions et de millions qui, unis avec leurs organisations, se dresseront contre la dictature de la troïka pour imposer le retrait de ses plans, ouvrant ainsi la voie au démantèlement des institutions antidémocratiques de l'Union européenne et de la V^e République ?

Revue de presse

“Ayrault prépare un nouveau tour de vis”

L'année 2013 sera “une année très difficile” (Pierre Moscovici)



Photo DR

Interviewé dans *Le Journal du dimanche* (16 décembre), le ministre de l'Economie et des Finances avertit : « Nous savons que (2013) sera encore une année très difficile. (...) Il faut sortir de la logique opposant (...) entreprises et gouvernement. Nous mettons en place des mesures d'intérêt national d'une ampleur sans précédent. L'engagement commun des entreprises, des salariés, de l'Etat, des collectivités locales et de la Sécurité sociale en fera le succès. (...) Et je maintiens notre objectif de réduction du déficit : le désendettement est un impératif pour notre pays. »

“Une version de gauche de la RGPP”

« Jean-Marc Ayrault convoque ses ministres mardi (18 décembre) à Matignon pour procéder à des coupes dans leurs budgets. Le gouvernement doit dégager, selon nos informations, 7 à 8 milliards d'euros d'économies à l'horizon 2014. Les deux tiers pour financer le crédit d'impôt compétitivité-emploi à cette date. (...) “Il est hors de question que des dépenses nouvelles ne soient pas gagées par des économies. Elles le sont toutes. Que personne n'en doute”, tonne le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici.



Photo AFP

Pour y parvenir, Ayrault engage la modernisation de l'action publique (MAP),

version de gauche de la révision générale des politiques publiques (RGPP) menée sous Sarkozy et honnie par les syndicats de fonctionnaires. (...)

Concrètement, la centaine de milliards d'euros d'aides aux entreprises, éparpillée entre l'Etat et les collectivités locales, doit être rationalisée. Même sort pour la formation professionnelle. (...) Le gouvernement entend aussi remettre à plat les aides au logement. “Nous consacrons 4 % de notre PIB à aider les gens à se loger contre 0,7 % en Allemagne, pour un

résultat qui n'est pas très différent”, déplore un connaisseur du dossier » (*Le Journal du dimanche*, 16 décembre).

“Une contrainte de plus sur le budget 2013 et de nouveaux efforts importants”

« Le gouvernement a déposé ce mercredi soir un amendement au projet de loi de finances, qui augmente de 837 millions d'euros la contribution française au budget européen, désormais fixée à 20,43 milliards l'année prochaine. Cette contribution n'étant “que” de 19 milliards en 2012, la hausse atteint donc près de 1,5 milliard d'euros (près de 7 %). (...) Il faudra réaliser autant d'économies supplémentaires en 2013 pour respecter le gel en valeur absolue des dépenses de l'Etat. (...) Les ministères verront donc leurs budgets, déjà très serrés, amputés de plus de 800 millions en cours d'année. “Ce seront des efforts importants”, souligne-t-on à Bercy.

(...) Le respect d'un quasi-gel de la masse salariale des fonctionnaires, sans suppression de postes, relève aussi de la gageure, alors que la pression monte sur les rémunérations dans l'Education. L'année 2013 n'a pas commencé, l'exécution budgétaire s'annonce déjà compliquée. »

“Le dossier des retraites devrait donc animer de nouveau l'année 2013”

« Objectif 2060. Cette fois, le Conseil d'orientation des retraites (COR) voit loin. Composée de représentants des syndicats et du patronat, mais aussi de parlementaires, cette instance s'est réunie ce mardi 11 décembre, pour discuter de l'évolution financière des régimes de retraite.

(...) Car, même avec la réforme de 2010, qui a allongé la durée de cotisation pour bénéficier d'un taux plein de 41 ans en 2012 à 41,75 ans en 2020, l'équilibre des comptes n'est pas assuré. »

“Une bombe à retardement pour François Hollande”

« Les négociations avec les partenaires sociaux commenceront au printemps. (...) “Cette réforme ne sera pas facile” avance Pascal Terrasse, conseiller “retraites” de Hollande pendant la campagne. (...) “Il faut que cela soit ficelé avant l'été, note un conseiller. Il n'est pas utile de se mettre sur le dos un tel sujet à la rentrée, à six mois des municipales !” »



Photo AFP

Pour *Le Figaro*, « le gouvernement n'a que trois options pour équilibrer les comptes. Primo, jouer sur la durée d'activité (en augmentant l'âge de départ et-ou la durée de cotisation), solution retenue par tous les gouvernements... de droite qui ont réformé les retraites depuis 1993 (...).

Secundo, augmenter les cotisations, notamment des entreprises. Cette piste aurait un gros inconvénient. Elle apparaîtrait en totale contradiction avec le pacte de compétitivité dévoilé début novembre qui “vise à redonner de l'air au taux de marges des entreprises” en allégeant leur coût du travail.

Et tertio, niveler vers le bas le niveau des pensions, piste rejetée depuis trente ans par toutes les majorités, mais à laquelle l'exécutif devra peut-être se résoudre malgré l'impact sur le pouvoir d'achat des retraités. »

« Hollande n'aura pas vraiment le choix : soit il desserre l'étau des 3 % (la France veut ramener son déficit à 3 % du PIB — NDLR), soit il faudra une réforme très dure. »

L'augmentation de la CSG pour les retraités... “On y est...”

(*Le Figaro*, 15-16 décembre)

Après la création de la taxe de 0,3 % dès le 13 avril sur les retraités imposables, *Le Figaro* évoque « une autre réforme (qui) devrait également venir ponctionner le portefeuille des aînés : celle de la dépendance ». La piste ici ? « Relever le taux de la CSG — un point de plus rapporte 11 milliards — et notamment celui des retraités aisés, toujours de 0,9 point inférieur à celui des actifs. Marisol Touraine la ministre des Affaires sociales, qui trouve “injuste” ce traitement différencié en faveur des retraités, plaide en ce sens. Quant à Jean-Marc Ayrault, il avait sous-entendu en septembre que la question du relèvement du taux de CSG des retraités aisés, suggéré alors par la Cour des comptes, serait abordée “sereinement mais dans un esprit de justice” lors du débat sur la dépendance. On y est... »

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Le PS perd un député

Prétendant incarner “la vigie du changement”, quinze députés de la gauche du PS veulent fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG

Marie Stagliano

Les élections législatives partielles ont été marquées par une très forte abstention et un échec cuisant pour le Parti socialiste qui compte, au bout du compte, un élu de moins à l'Assemblée nationale. « En six mois, la donne a changé », commente *Libération*, qui titre : « Législatives partielles : zéro pointé pour le PS. »

C'est au lendemain de ces résultats qu'une quinzaine de députés et d'élus du Parti socialiste ont adressé une lettre à François Hollande. Ils font un « constat sévère » de ces élections partielles où, écrivent-ils, « plus du tiers des électeurs qui ont porté la gauche aux responsabilités en juin dernier n'est pas retourné aux urnes ». Elles « témoignent d'une forte démobilisation, notamment de l'électorat populaire ». Les signataires s'alarment du « scepticisme croissant des couches populaires et moyennes » à l'égard de la politique du gou-

“Plus du tiers des électeurs qui ont porté la gauche aux responsabilités en juin dernier n'est pas retourné aux urnes”

vernement. Alors ils pressent Hollande et le gouvernement : il faut « remettre l'agenda économique et social en tête des priorités », « l'aspiration légitime des salariés et des ouvriers modestes à améliorer leurs conditions de vie matérielles doit être mieux prise en compte ». Que proposent les signataires ? Ils commencent par affirmer sans ambages dans leur lettre :

« Nous souscrivons à l'objectif de redressement des comptes publics et de la compétitivité de nos entreprises poursuivi par le gouvernement. »

Pour ces « vigies du changement et de la justice », ainsi qu'ils se qualifient eux-mêmes, cette politique doit être simplement accompagnée « par la mise en œuvre d'une grande réforme fiscale redistributive, annoncée par François Hollande pendant sa campagne ». Elle permettrait de rendre la CSG « équitable » en la rendant « progressive » par « la fusion à terme de l'impôt sur le revenu et de la CSG dans le cadre d'un prélèvement simplifié sur le revenu ».

Petit problème... la CSG est aujourd'hui versée dans les caisses de la Sécurité sociale. La fusionner avec l'impôt sur le revenu, c'est la basculer dans les caisses de l'Etat. Et tout cela au moment où Hollande entend réformer le financement de la Sécurité sociale pour le plus grand bénéfice des patrons et sur le dos des couches populaires et moyennes... ■

1^{er} déc. 2012 - Paris
Conférence pour l'UNITÉ et la RÉSISTANCE

Un instituteur parisien témoigne

Le rétablissement de l'école le mercredi matin ne passe pas comme une lettre à la poste. D'autant plus que les instituteurs passeraient à cette occasion sous la tutelle des municipalités. A Paris, les organisations syndicales FSU, FO, UNSA, Sud Education des professeurs des écoles appellent à manifester le 19 décembre en direction de l'Hôtel de Ville. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, veut en effet appliquer cette « réforme » dès la prochaine rentrée de septembre 2013.

Lors de la conférence nationale pour l'unité et la résistance du 1^{er} décembre dernier, un instituteur de Paris a expliqué toute l'importance de ce positionnement des organisations syndicales parisiennes au regard des enjeux nationaux.

“Je suis enseignant, directeur d'école à Paris et syndicaliste. Depuis la rentrée, après l'annonce de la loi sur la refondation de l'école et de l'aménagement des rythmes scolaires, mes collègues et moi sommes confrontés à une attaque sans précédent contre nos statuts, contre celui de l'école publique et contre l'instruction des jeunes en général. Bien évidemment, la majorité de mes collègues s'opposent à cette réforme, car nous voulons garder l'école républicaine contre la territorialisation de l'école, contre le fait qu'une partie de nos obligations de services soit transférée aux communes, que ce soit à Paris, à Meaux, à Hénil-Beaumont ou ailleurs. Nous sommes animés d'une profonde volonté d'unité à la base. Pour des raisons syndicales, je passe dans beaucoup de salles des maîtres pour discuter avec mes collègues, et quelles que soient nos organisations syndicales, nous sommes unis.

A LA BASE, UNE TRÈS FORTE VOLONTÉ

A Paris, une intersyndicale, comprenant les organisations syndicales FSU, FO, UNSA, Sud Education, a clairement affirmé son opposition au projet ministériel, en réclamant l'abandon, pour, je cite, que “les obligations des services des enseignants restent sous la seule responsabilité de l'Etat”. Et ces syndicats “demandent en particulier à la Ville de Paris qu'aucune modification de la semaine scolaire n'intervienne à la rentrée scolaire”.

Car vous avez vu le petit jeu : obligé de répondre à la grogne et des enseignants et des maires, Hollande, le 20 novembre, a annoncé que la réforme pourrait s'appliquer en 2013 ou en 2014. Ce qui, d'un certain point de vue, est pire, puisque cela consacre la rupture de l'égalité de traitement entre tous les élèves, tous les enseignants, toutes les écoles dans le système scolaire. Bien évidemment, la volonté en bas est très forte et elle s'est matérialisée à Paris.

UNE LETTRE AU MINISTRE... PROBLÉMATIQUE

Mais on ne peut passer sous silence quelques extraits d'une lettre signée par les directions nationales de trois syndicats, le SE-UNSA, le SGEN-CFDT et le SNUipp-FSU. Ils font ce que j'appelle une offre de service au ministre : “Dans le cadre du dialogue social, il nous paraît indispensable d'assurer le suivi de la réforme.” Donc, non seulement ils appellent de leurs vœux la réforme, mais ils sont candidats, si jamais le ministre Peillon avait “un coup de mou”, à en assurer le suivi.

On a là la quintessence de cette position des directions nationales, qui n'est pas celle, j'insiste, des militants à la base.

Parce que la volonté est forte, on va réussir à imposer l'unité, mais il faudra lever ces obstacles. ■

Loi de refondation Peillon sur l'école

Un point d'appui pour le combat dans l'unité

Laurence Fayard

Nous nous sommes expliqués dans notre précédent numéro sur le contenu du projet de loi Peillon de refondation de l'école, un projet de dislocation de l'école de la République. Nous revenons en page six de ce numéro sur deux mesures au cœur de ce projet de loi : — le « socle de connaissances, de compétences et de culture », dirigé contre les programmes et les diplômes nationaux et leur reconnaissance ; — la création d'« écoles supérieures de professorat et d'éducation » pour mettre place une prétendue formation commune à un métier unique : professeur à tout faire, du primaire au lycée. Ces mesures, comme l'ensemble du projet, sont une pièce du dispositif d'ensemble visant à éclater l'Education nationale comme le statut de fonctionnaire d'Etat de ses personnels, dans le cadre de l'acte III de la décentralisation et du pacte de compétitivité décidés par le gouvernement. Il s'agit, au nom de la réduction des déficits publics exigée par Bruxelles, d'offrir aux entreprises les « compétences » dont elles ont besoin pour baisser le coût du travail. C'est pourquoi ce projet de loi est d'ores et déjà largement rejeté par les personnels et leurs sections syndicales. Comment comprendre dès lors que les responsables nationaux de la FSU se soient abstenus sur ce texte au Conseil supérieur de l'éducation, le 14 décembre ? Cette abstention n'exprime-t-elle pas leur volonté d'accompagner le projet de réforme ? A l'inverse, le vote contre des confédérations FO et CGT est un point d'appui pour le combat dans l'unité à tous les niveaux afin d'en arracher le retrait. Il est un point d'appui pour les nombreux militants et sections qui, au sein même de la FSU et de ses syndicats, ne veulent pas du projet de loi.

RECTIFICATIF

Le Dr Kierzek, interviewé la semaine dernière dans notre journal à propos des urgences de l'Hôtel-Dieu, nous demande de préciser : il n'est pas chef du service des urgences de cet hôpital, mais responsable du Smur (service mobile des urgences). Le service des urgences coiffe le Smur et d'autres unités, dont les urgences médico-judiciaires.

Après le vote du Conseil supérieur de l'éducation

Une intense discussion dans la FSU, la messe n'est pas dite

Le 14 décembre, Vincent Peillon, ministre de l'Education nationale, a publié un communiqué par lequel il « se félicite de l'avis largement favorable rendu par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République ».

La Fédération syndicale unitaire (FSU) s'est abstenue. Parmi les 41 voix pour : les syndicats UNSA, SGEN-CFDT, et la Ligue de l'enseignement. Parmi les neuf contre : la CGT, FO et SUD. « Par cet avis, le CSE témoigne de l'adhésion de la communauté éducative aux priorités de la refondation. Une étape importante est ainsi franchie », affirme le ministre.

Le ministre se rassure à bon compte. En effet, les voix contre le projet de loi sont celles des représentants des deux principales confédérations syndicales ouvrières : la CGT et FO. Le vote en abstention des représentants de la FSU est un signe d'accommodement avec cette réforme, et le ministre ne s'y est pas trompé. Pour autant, une question se pose : ce vote représente-t-il l'état d'esprit réel des syndiqués de cette organisation et, au-delà, de tous les personnels ? Ce vote a déclenché une véritable tempête dans la FSU. Voici des extraits de ce qu'on pouvait lire, dès le 14 décembre au soir.

Motion du secrétariat de la section départementale FSU de Corrèze

Le secrétariat de la FSU 19, réuni ce soir pour préparer son congrès départemental, s'inquiète fortement du vote en abstention de la FSU au CSE de ce jour. Alors que l'expression des différents syndicats nationaux semblait rejeter massivement les orientations de ce projet de loi, le vote de la FSU ne correspond ni à nos mandats ni aux



La secrétaire générale de la Fédération syndicale unitaire (FSU), Bernadette Groison, lors d'une rencontre avec le Premier ministre, Jean-Marc Ayraut, le 31 mai 2012 à Matignon.

attentes de nos adhérents et de l'ensemble de la profession. Considérant que nous ne pouvons nous contenter de fondre une action Education nationale dans celle du 30 janvier 2013 de la fonction publique, nous demandons que la fédération et ses syndicats nationaux prennent leurs responsabilités en appelant à une action spécifique éducation dans les premiers jours de la rentrée...

Motion de la FSU de Haute-Marne

La FSU 52 s'étonne de la décision prise par la FSU de s'abstenir lors du vote au CSE sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Nous avons dénoncé l'attitude méprisante du gouvernement : — pas ou peu de consultation des enseignants (ceux du terrain) ; — annonce du projet dans les médias en priorité... Et la FSU agit de même ! Pas de consultation des sections départementales ! Allons-nous recommencer les mêmes erreurs que dans les années 1980 ?

Conseil supérieur de l'éducation

FO s'oppose au projet de loi de refondation de l'école

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 14 décembre, la confédération Force ouvrière et la Fédération FO de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle (FNEC FP-FO) ont interpellé le ministre de l'Education nationale sur le projet de « loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école ».

Après avoir rappelé au ministre que la concertation n'a aucunement permis l'établissement d'un « consensus », Force ouvrière a indiqué que le projet de loi (comme d'ailleurs le projet de décret relatif aux rythmes scolaires) confirme toutes les craintes qu'elle a déjà exprimées (...).

Avec les personnels, Force ouvrière reste attachée aux connaissances et aux qualifications et ne veut pas qu'on leur substitue les « compétences » de l'école du socle, ni qu'on remette en cause les statuts particuliers des enseignants, qui sont garants de leur mission. Avec le projet d'acte III de décentralisation (annonces du gouvernement

de transfert aux régions de la formation professionnelle initiale et mise à leur disposition des conseillers d'orientation), cette logique entraînerait une différenciation territoriale des missions de l'école de la République, notamment par la mise en œuvre de « projets éducatifs territoriaux » ou par le renforcement de la présence des collectivités territoriales dans les conseils d'administration et conseils d'école, ou par la création obligatoire de contrats d'objectifs tripartites (Etat, collectivité, établissement). Le texte portant atteinte aux principes de l'école publique, un des piliers de la République une et indivisible, et ne répondant pas aux revendications des personnels, Force ouvrière s'est prononcée contre ce projet de loi.

Parce que c'est un gouvernement dit de gauche, on s'abstient ? La base gronde, ce projet ne lui convient pas. En réponse, la FSU première organisation syndicale de l'Education nationale s'abstient ! C'est inacceptable et indéfendable comme position. Nous perdrons de notre crédibilité. »

Ces prises de position font suite à d'autres qui se prononcent pour le retrait du projet de loi de refondation de l'école et de celui sur la modification des rythmes scolaires. Ainsi, le SNUipp du Bas-Rhin déclare : « Le SNUipp-FSU 67 considère que les conditions ne sont pas remplies pour modifier, dans notre département, l'organisation de la semaine scolaire dès septembre 2013 et mettre en œuvre une réforme des rythmes scolaires qui : 1/ conduirait à aggraver les conditions de travail des enseignants, 2/ aurait des impacts financiers non maîtrisés pour les collectivités, les familles et les contribuables, 3/ conduirait à perturber le temps scolaire des enfants... »

Dans l'état actuel, le SNUipp-FSU 67 demande l'abandon du projet Peillon. » De même, « les cinq sections du SNUipp de l'académie de Montpellier se déclarent consternées par le teneur du communiqué de presse de ce jour concernant le projet de loi d'orientation (...).

Ce projet ne constitue pas une rupture avec la politique précédente, s'inscrit au contraire dans une continuité idéologique (...). Nous avons pris par ailleurs connaissance du communiqué du SE-UNSA.

Qui de ce syndicat ou du nôtre a copié l'autre ? Le communiqué de presse du SNUipp ne respecte absolument pas nos mandats de congrès et ne prend aucun recul critique vis-à-vis du projet. Il n'a pour but qu'un positionnement politique complaisant, non conforme au syndicalisme de transformation sociale prônée par notre organisation.

Nous exigeons son retrait immédiat et demandons la réunion en urgence d'un conseil national... »

On le voit, rien n'est réglé. Le combat pour le retrait du projet de loi Peillon ne fait que commencer.

Correspondant ■



« Décentralisation : attention danger ! »

Le conseil national fédéral de la FERC-CGT s'est réuni les 6 et 7 décembre 2012 dans le contexte de l'annonce de l'avant-projet de loi de décentralisation, du projet de loi sur la refondation de l'école et des propositions du comité de pilotage des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Tous ces projets et propositions percent de plein fouet l'ensemble des champs où interviennent les syndicats de notre fédération (...):

- modification des rythmes scolaires ;
- intervention des collectivités territoriales dans le fonctionnement des écoles par le biais des projets éducatifs locaux (PEL) et dans les contrats d'objectifs des établissements du secondaire ;
- transfert aux régions de l'orientation scolaire ;
- transfert aux régions de la totalité de la carte de la formation professionnelle initiale sous statut scolaire et par apprentissage ;
- maintien de la loi d'autonomie des universités (LRU), des initiatives d'excellence (IDEX), de l'Agence nationale

de la recherche (ANR), de l'Agence de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) fortement contesté par la communauté scientifique ;

— régionalisation de l'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche (...);

— poursuite d'une politique d'achat de formations pour les personnes en insertion, les demandeurs d'emplois, les détenus, conduisant à la mise en concurrence notamment du Greta, de l'AFPA, ce qui ne peut qu'entériner leur déclin.

A l'école républicaine que nous défendons, à une politique nationale d'enseignement supérieur et de recherche qui pourrait permettre l'égalité de tous les jeunes pour accéder à l'université, le gouvernement veut substituer une organisation différente de l'école selon la région ou même la commune, les spécialisations régionales des formations professionnelles et-ou universitaires, des diplômes locaux, enfin, la mise en concurrence des territoires (...). Le conseil national de la FERC dit non à la régionalisation.

Education nationale

Vincent Peillon veut créer les écoles supérieures du professorat et de l'éducation De quoi s'agit-il ?



Vincent Peillon et Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Correspondantes

Le projet de loi de « refondation » de l'école doit créer des « écoles supérieures du professorat et de l'éducation » (ESPE). On le sait, l'obligation d'avoir un master (bac + 5) pour devenir enseignant, instaurée par le gouvernement précédent, a entraîné des désastres à tous les niveaux, notamment la pénurie d'enseignants qui ne cesse de s'accroître. Le gouvernement a-t-il décidé d'y mettre fin ? A-t-il décidé d'en revenir au pré-recrutement et à la formation qui avaient permis à l'école républicaine française d'avoir une renommée universelle ? Examinons le projet des ESPE à travers quelques questions.

LE GOUVERNEMENT A-T-IL DÉCIDÉ D'ABANDONNER LA MASTERISATION ?

Eh bien non. Selon le projet de loi, il faudra toujours cinq années d'études et obtenir le master pour être titularisé dans la fonction publique. Les ESPE accueilleront les étudiants après leur licence. Les étudiants en emplois d'avenir professeur recrutés en deuxième année de licence pourront aussi s'inscrire en ESPE, mais ils percevront 402 euros pour douze heures de travail. Même avec leur bourse, ils toucheront moins que le seuil de pauvreté. Le concours de recrutement des enseignants se fera en fin de première année de master. Les étudiants reçus seront fonctionnaires stagiaires. Avec quelle rémunération ? La question reste posée. Pour l'année de transition 2013-2014, ils ne seront pas fonctionnaires stagiaires, mais contractuels, payés 650 euros par mois pendant un an, en espérant la titularisation. A l'époque du ministre, lui-même reçu au concours des Instituts préparatoires à l'enseignement du second degré (IPES), un élève

professeur touchait 1,7 fois le Smic de la deuxième année de faculté au concours, soit, par mois, 2 280 euros d'aujourd'hui.

LE GOUVERNEMENT A-T-IL DÉCIDÉ DE FORMER LES ENSEIGNANTS POUR DISPENSER LES PROGRAMMES NATIONAUX ET PRÉPARER DANS LEUR DISCIPLINE, AUX DIPLÔMES NATIONAUX ?

L'ESPE ne formera pas à l'agrégation. C'est un bouleversement total qui est organisé, au nom de la « professionnalisation », pour faire disparaître les disciplines et leur enseignement, les statuts et les qualifications. Vincent Peillon s'en explique : « Les maîtresses et les maîtres de maternelle retrouveront, à l'intérieur des ESPE, les enseignants du supérieur et les autres professions de l'Education : il s'agit d'une véritable révolution culturelle ! Tout l'enjeu de la professionnalisation repose, non sur le niveau du concours, mais sur sa nature : s'il reste purement disciplinaire, on ne réglera rien. »

Ce que le gouvernement veut « régler », c'est la disparition de chacun des corps des professeurs des écoles, des professeurs certifiés ou agrégés, des collèges et des lycées, des professeurs de lycées professionnels et de leurs statuts particuliers. C'est achever le travail engagé par la révision générale des politiques publiques (RGPP) sous le vocable de la « modernisation de l'action publique ».

La formation des enseignants serait basée sur un tronc commun : le « socle commun des compétences et des connaissances », qu'il s'agit de substituer aux diplômes et aux qualifications reconnus. Les enseignants seraient « porteurs du savoir dans une culture commune » et devraient « adapter leur langage à celui des élèves », « repérer les conduites addictives ou déviantes »...

LE GOUVERNEMENT A-T-IL DÉCIDÉ DE RÉTABLIR DE VÉRITABLES ÉCOLES DE LA FONCTION PUBLIQUE ?

Non. Le statut d'une ESPE est choisi par son conseil d'administration, localement : soit elle fait partie d'une université, soit elle s'insère dans un « établissement public de coopération scientifique » où se côtoient universités publiques et privées. Dans les deux cas, c'est l'autonomie de gestion, en liaison avec la région, qui prévaut. A voir les universités aujourd'hui en faillite ou incapables d'assurer la totalité de leurs enseignements, il y a de quoi être inquiets. L'avant-projet de loi de l'acte III de la décentralisation ne rassure pas plus : c'est la région qui « définit un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation », ce n'est plus l'Etat. Les annonces du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ne font qu'ajouter au malaise : il n'y aurait plus que six licences, redéfinies comme des « champs disciplinaires ».

Dès leurs divulgations, ces projets ont immédiatement suscité des réactions.

Dans une lettre ouverte à François Hollande, publiée le 3 décembre, les trente-deux directeurs d'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), que le projet de loi Peillon fait disparaître, écrivent : « Il faut maintenant, et avant tout, des textes qui portent un projet global de formation et que l'Université se l'approprie. Ce n'est pas le cas du texte sur l'accréditation des écoles supérieures du professorat et de l'éducation tel qu'il nous a été présenté ». Les confédérations FO et CGT ont voté non au projet de loi lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 14 décembre. L'exigence de l'unité pour le retrait de ces projets monte dans le pays.

La logique « compétences »

Une machine de guerre contre les qualifications reconnues dans les conventions collectives et les statuts

Claude Franklin

La vingtième décision du « pacte pour la croissance » présenté par le Premier ministre après la publication du rapport Gallois fixe comme un objectif prioritaire au gouvernement l'adaptation de « l'offre des formations aux besoins de compétences des employeurs ».

Le projet de loi d'orientation sur l'école de Vincent Peillon fixe aux élèves de maîtriser « un socle commun de connaissances et de compétences ».

Que se cache-t-il derrière ce mot que l'on retrouve dans tous les discours officiels ? S'agit-il simplement d'un problème de vocabulaire ? Acquérir des « compétences » serait-il le simple synonyme d'acquiescer une qualification ?

Pour répondre à cette question, il n'est pas inutile de se reporter quelques années en arrière, en 1998, quand l'ancêtre du Medef, le Centre national du patronat français (CNPF), organisait des journées internationales consacrées à « l'objectif compétences ». Voilà comment les plus grands dirigeants du patronat y définissaient les compétences (et les définissent toujours) :

« La compétence professionnelle est une combinaison de connaissances, savoir-faire, expériences et comportements s'exerçant dans un contexte précis ; elle se constate lors de sa mise en œuvre, en situation professionnelle, à partir de laquelle elle est validable. C'est donc à l'entreprise qu'il appartient de la repérer, de l'évaluer, de la valider et de la faire évoluer. » C'est un bouleversement complet que propose le patronat. La logique « compétence » est clairement dirigée contre les diplômes. Avoir un diplôme ne suffirait donc pas, encore faudrait-il que le patron vérifie le savoir-faire du salarié. Dans ce système, il n'y a plus de grilles de classification, il n'y a que le bon vouloir de l'employeur (1).

On comprend pourquoi, dans ces journées internationales, le CNPF précisait : « La compétence devient un enjeu majeur parce qu'elle permet la flexibilité. » Et pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, le « syndicat des patrons » ajoute : « La logique compétence offre la possibilité d'aménager les conventions collectives, permet d'envisager de nouvelles politiques de rémunération, de fonder les bases d'une négociation salariale reposant davantage sur des critères de résultats et de performance que sur des critères de présence ou d'ancienneté » car les « systèmes de classification actuels tendent à valoriser davantage l'ancienneté, le diplôme ou le poste. »

Il s'agit de vider les conventions collectives de toutes les garanties collectives qu'elles apportent aux salariés : reconnaissance des diplômes, de l'ancienneté... dans le but « d'envisager de nouvelles politiques de rémunération », c'est-à-dire de baisser le coût du travail.

On comprend pourquoi cette vieille revendication patronale de la compétence a gardé pour le Medef toute son actualité et pourquoi la volonté de Vincent Peillon et du gouvernement de préparer les jeunes générations à cette logique patronale dès l'école doit être rejetée.

(1) Dans cette logique, il n'y a plus besoin de lycées professionnels et d'Association nationale pour la formation des adultes (AFPA) délivrant des diplômes et des titres reconnus, puisque seule l'entreprise repère, évalue et valide. Cela éclaire les décisions gouvernementales de généraliser l'alternance école-entreprise, de développer un apprentissage déréglementé, de renforcer la présence du patronat dans les conseils d'administration des lycées professionnels et de confier la carte des formations professionnelles aux régions.

Lycée de Bazeilles (Ardennes)

Mobilisation unie des enseignants, des élus et des parents pour le maintien de la section d'enseignement général



Correspondant

Nouveau gouvernement, même projet que celui qui avait été abandonné l'an dernier : déplacer la section d'enseignement général du lycée de Bazeilles au lycée Pierre-Bayle, à Sedan, pour faire de Bazeilles le vaisseau amiral de l'hôtellerie et du tourisme dans les Ardennes et toute la région Est.

Las, dans le vaisseau lui-même, on « sabre » des options pour faire partir des élèves, et la dotation prévisionnelle pour 2013 prévoit deux divisions et demie en seconde professionnelle et non plus trois, et une seule terminale hôtellerie au lieu de deux ! Quant au lycée Pierre-Bayle, qui devrait accueillir les élèves, les effectifs par classe montent jusqu'à trente-neuf élèves !

Tout le monde se mobilise pour la section générale du lycée de Bazeilles : des parents, les maires de tout le canton de Carignan (qui vont faire adopter des délibérations), des enseignants avec les représentants des syndicats SNES et FO, qui se sont rassemblés le 12 décembre devant le lycée.

Le nouveau directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN), arrivé sous l'ère Peillon, fait la tournée depuis des mois. Il « consulte » d'un côté les conseils d'administration, de l'autre les élus. Mais jamais les enseignants. Pas plus que les deux cents parents, enseignants, conseillers municipaux, maires, conseillers généraux, le député et le sénateur, réunis au Chesne, pour la défense du collège. On y verrait trop comment le ministre est isolé : Seul contre tous ! Et c'est cela que le DASEN veut à tout prix éviter : l'action unie des enseignants, des parents et des élus. C'est pourquoi il est entré au lycée discrètement par-derrière, tout comme l'adjoint au maire PS de Sedan, qui ne voit aucun inconvénient à la fermeture de la section générale. Aucun inconvénient non plus pour le maire PS de Sedan, ni pour le président du conseil régional PS-PCF-Verts.

Les délégués à la conférence nationale pour l'unité et la résistance du 1^{er} décembre disent : on s'acharne véritablement contre notre département. La désindustrialisation sert de prétexte aux fermetures d'établissements scolaires et aux suppressions de postes. Nous ne pouvons pas entendre les arguments du DASEN sur une prétendue école du XXI^e siècle, alors qu'on n'a même plus de réseau d'aide aux enfants en difficulté. Nous disons non, haut et fort. La mobilisation est commencée. Rien n'est joué. Les écoles, les collèges et les lycées, ainsi que les différentes communes concernées doivent absolument être solidaires et ne pas se laisser découper en tranches. Il faut tisser des liens entre militants, parents d'élèves, élus locaux pour imposer que l'exigence d'en bas prévaille.

La Poste (Val-d'Oise)

Les postiers en grève et en manifestation, pour l'abandon d'un plan de restructuration

Correspondant

Plus de 200 postiers du Val-d'Oise étaient rassemblés à l'appel de leurs organisations syndicales (CGT, SUD, CFDT, FO, UNSA, CGC, CFTC) devant la direction de La Poste du département, le vendredi 14 décembre, pour exiger l'abandon d'un vaste plan de restructuration : fermeture du centre de tri de Saint-Ouen-L'Aumône en 2014, ainsi que celle de plusieurs centres de distribution du courrier dans le département.



Les services de direction sont également menacés de fermeture ; le département du Val-d'Oise perdrait ainsi sa direction départementale de La Poste ; cette dernière fusionnerait avec celle des Hauts-de-Seine ou des Yvelines. Ce ne sont là que les aspects « visibles » d'une restructuration dictée par les orientations de l'Union européenne au travers de ses directives qui ont conduit à la loi de transformation du service public de La Poste en société anonyme, mais qui, aujourd'hui, au nom du TSCG et de l'austérité, doivent être amplifiés. C'est pourquoi, ce que la direction présente comme une simple restructuration est en réalité une opération de dislocation de La Poste, avec toutes ses conséquences pour les

personnels, en terme d'emploi, de statut, de conditions de travail, et pour la population qui voit ses services publics disparaître un à un.

"RETRAIT PUR ET SIMPLE"

La direction de La Poste a fait part de « sa volonté de dialogue social ». Les postiers ne s'y trompent pas. Plusieurs ont pris la parole devant le siège de la direction départementale pour crier leur colère : « La direction nous prodigue de belles paroles. Mais concrètement nous devons changer de lieu de travail sans que l'on nous dise précisément pour aller où. »

Près de 400 agents sont directement concernés. Certains devraient parfois aller très loin (trente à quarante kilomètres...).

D'autres font part de leur inquiétude : « Si l'on ferme notre centre de tri du courrier, nous devons dans le meilleur des cas aller à l'autre bout du département. Dans le meilleur des cas, car beaucoup se demandent aussi s'ils vont retrouver un poste de travail... »

La direction dit que tout va bien se passer, et que c'est pour améliorer la qualité de service. Mais c'est faux. Il s'agit en fait de faire des économies sur notre dos et sur celui des usagers. Cela obéit à une logique uniquement financière. Nous voulons garder nos emplois sur leurs sites actuels, un point c'est tout. »

La direction reçoit les organisations syndicales début janvier. Une seule exigence : retrait pur et simple du plan de restructuration. ■

Assistance publique-Hôpitaux de Paris

350 cadres de santé réunis avec leurs syndicats décident de se rendre au ministère

Correspondant

Plus de 350 cadres de santé de tous les hôpitaux de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) se sont réunis en assemblée générale le mardi 12 décembre 2012 avec les syndicats centraux CGT, FO, SUD, CFTC et CFDT.

Lors de cette assemblée générale, les personnels ont réaffirmé leurs revendications. Ils demandent le reclassement avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2012, le respect de la réglementation et du

statut sur les gardes et les astreintes, et notamment, en matière de conditions de travail, le libre choix des cadres, soit du forfait jour annuel, soit du décompte horaire.

En effet, le forfait jour annuel signifie la possibilité de travailler au-delà de 35 heures par semaine sans compensation financière ou en jours de congés. Le décompte horaire donne droit à des jours de RTT et au paiement d'heures supplémentaires pour dépassement horaire.

Une première à l'AP-HP : après quatre heures de discussion, la direction générale a été contrainte d'ou-

vrir un calendrier de négociations sur la base de la plate-forme revendicative établie en assemblée générale sur les points qui relèvent de ses prérogatives.

La première réunion de négociation aura lieu le 8 janvier 2013 sur les horaires de travail.

Concernant l'application de la revalorisation indiciaire avec la rétroactivité au 1^{er} juillet 2012, l'assemblée générale a décidé, à l'unanimité des cadres et syndicats présents, de se rendre au ministère de la Santé, le mardi 18 décembre 2012.

A suivre... ■

Ponction sur les retraites

De pire en pire...

Les lecteurs d'Informations ouvrières se souviennent que le gouvernement a décidé, via le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013, de ponctionner les retraités au moyen d'une taxe, la contribution additionnelle de solidarité autonomie (CASA) de 0,30 % sur les retraites et les pensions d'invalidité.

Cette « contribution additionnelle » n'est rien d'autre qu'une augmentation de la CSG qui ne dit pas son nom, puisque son périmètre correspond aux redevables de la CSG sur les retraites et les pensions d'invalidité. En première lecture, le député PS Gérard Bapt avait proposé le passage de cette CASA de 0,15 % à 0,30 % en contrepartie

d'une affectation à la prise en charge de l'autonomie. En dernière lecture, l'Assemblée nationale vient de décider que cette CASA ira, pour l'essentiel, aux départements qui demandent, avec détermination, que l'Etat arrête de se désengager sur les dépenses sociales.

Dans une intervention remarquée, Marisol Touraine a justifié cette ponction avec l'argument qu'« on n'imagine pas que les retraités soient les seuls à ne pas être mis à contribution... ».

En l'affectant aux départements, le gouvernement révèle le pot aux roses : il s'agit bien de combler le déficit des comptes publics. Toutes les justifications invoquées ne sont que mensonge... ■

Finances publiques

Vanves (Hauts-de-Seine)

Conférence de presse syndicale contre la fermeture de la trésorerie

Le 14 novembre, les sections syndicales CGT, Solidaires et CFDT Finances publiques des Hauts-de-Seine tenaient une conférence de presse contre la fermeture de la trésorerie municipale de Vanves, prévue pour le 1^{er} janvier prochain.

Les représentants syndicaux ont expliqué : la trésorerie s'occupe de la tenue de la comptabilité de la commune de Vanves, du centre communal d'action sociale, ainsi que de la maison de retraite. Elle accueille les usagers pour le paiement des frais de crèches, cantines, études, l'attribution d'aides du centre d'action sociale ou du département, la délivrance de formulaires ou d'informations.

Des locataires du parc HLM départemental (758 logements) viennent également régler leurs loyers.

La fermeture doit se faire par fusion avec la trésorerie d'Issy-les-Moulineaux sur le site de cette dernière, distant de près de deux kilomètres.

Les usagers, souvent des personnes âgées ou en difficulté, se voient donc imposer des déplacements supplémentaires et la perte du contact avec leur interlocuteur habituel, celui qui connaît leur dossier.

De même, la relation privilégiée avec les services de la mairie risque de se trouver affaiblie, compte tenu du brassage des équipes et de la nouvelle organisation sur le site fusionné.

Une journaliste pose la question : « Pourquoi tout cela ? »

Un représentant de Solidaires : « Pour une économie d'échelle. Un endroit au lieu de deux, et comme à chaque fois, on supprime des emplois : dans le cas présent, un cadre supérieur et un emploi de catégorie B. Depuis 2002, ce sont plus de 27 000 emplois qui ont été supprimés dans les services qui composent la direction générale des finances publiques et, cette année, 2 062. »

Un représentant de la CGT : « Cette fermeture est une conséquence de la politique d'austérité. Toutes les organisations syndicales ont voté contre au comité technique local. Au plan national, le ministre et le directeur général ont décidé quatre-vingts fermetures de trésoreries en zone urbaine ou en zone rurale. Cette décision intervient aussi dans le contexte de la préparation de l'acte III de la décentralisation : l'accent est mis sur le niveau intercommunal et régional. Il risque d'y avoir beaucoup moins de trésoreries de proximité. »

Une question : « Espérez-vous empêcher cette fermeture ? »

Le représentant de Solidaires : « Nous essayons de freiner cette volonté délirante de vouloir restreindre systématiquement l'offre de service public. Je ne pense pas que la société française va longtemps accepter. »

Le représentant de la CGT : « Nos sections se sont adressées aux conseillers municipaux et ont demandé audience au maire. Pour l'instant, pas de réponse de ce dernier. Avec cette conférence de presse, nous entendons aussi alerter la population. » ■

Savoie

Les agents rassemblés à la direction départementale exigent l'arrêt des suppressions d'emplois



Correspondant

Cent agents des Finances publiques se sont rassemblés à Chambéry (Savoie), devant leur direction départementale, avec leurs sections syndicales CGT, FO et Solidaires, contre les suppressions d'emplois.

Un tract syndical donne des éléments : « Soixante-neuf suppressions depuis 2009 sur un effectif de quatre-vingt. N'acceptons pas cette machine infernale qui détruit nos droits et missions... Nous sommes au "bout du rouleau", c'est pourquoi nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes pour compenser toutes les suppressions d'emplois antérieures. »

Nous avons rencontré deux représentants syndicaux, CGT et FO, qui ont tenu à répondre ensemble : « Toutes les organisations syndicales ont décidé de boycotter le comité tech-

nique local. Il y a en ce moment même des rassemblements dans tout le département à Saint-Jean-de-Maurienne, à Albertville, à Moutiers... »

La direction a tenté d'empêcher la tenue de ce rassemblement, mais n'y est pas parvenue.

Pour nous, les conditions de travail sont devenues insoutenables avec du stress, des problèmes de sécurité... De fait, ces suppressions d'emplois remettent en cause nos droits (autorisations d'absence...).

Dans les centres des impôts, maintenant, on gère de plus en plus la situation de misère et de pauvreté de la population qui est accueillie dans des conditions déplorables.

A ce rassemblement étaient présents plusieurs militants syndicaux qui ont participé à la préparation de la conférence du 1^{er} décembre et à la réunion de compte rendu faite par un délégué des Finances. ■

Photos DR



Chronique

INTERNATIONALE

L'impossible
"combinaison"...

Edison Cardoni

A l'occasion de la visite officielle en France de la présidente Dilma Rousseff, on a présenté le Brésil comme un pays porteur de solutions, bien que menacé par la crise. Dilma Rousseff a défendu l'Union européenne, salué le pacte de compétitivité (rapport Gallois). Elle a attribué ce qu'elle a appelé la « capacité de récupération » du Brésil à une combinaison d'austérité et de « stimulation de la croissance ».

Une « combinaison » qui n'est pas sans rappeler celle prônée par Hollande, qui a abouti à l'approbation du TSCG... sans aucun volet croissance ! Pour la présidente brésilienne, face à la crise, il faut accorder aux entreprises, pour la plupart multinationales, de nouvelles exonérations fiscales (qui ont déjà augmenté de 66 % entre 2009 et 2011).

Mais la mesure de la situation réelle au Brésil est donnée par la réserve de 42 % du budget de 2013 pour le paiement des intérêts et de l'amortissement de la dette publique, la paralysie de la réforme agraire, la stagnation de l'investissement public...

Et, seule la résistance de la classe ouvrière a été capable de mettre un frein au pillage du pays par l'impérialisme, à la poursuite des plans de privatisation et de destruction des services publics, et d'arracher des conquêtes salariales. Ainsi, en dix ans, les 10 % les plus pauvres ont vu leurs revenus augmenter de 90 %. D'où vient cette augmentation ? Quelles 58 % viennent des augmentations de salaire (revenu du travail, le salaire minimum a augmenté par exemple de 60 %) ; 19 % de la Sécurité sociale et 13 % de la "bourse famille" (politique sociale compensatoire).

Aujourd'hui, après l'élection d'Obama, l'impérialisme cherche à régler ses comptes.

Le Parti des travailleurs subit une offensive politique féroce. Les multinationales réclament la fin de l'augmentation annuelle du salaire minimum et exigent la déréglementation complète de la législation du travail. Et les spéculateurs hurlent contre la réduction des taux d'intérêts.

The Economist demande la démission du ministre des Finances.

Dans le choc qui s'annonce, c'est encore l'action indépendante des travailleurs, luttant pour leurs revendications, qui peut assurer la défense de la souveraineté du Brésil, contre le capital financier.



Rome, 28 septembre 2012 : les fonctionnaires manifestent avec leurs syndicats contre les coupes budgétaires organisées par le gouvernement Monti.

Photos AFP

Italie : derrière la crise politique, la lutte de classe

Lorenzo Varaldo

Pour comprendre la situation politique actuelle en Italie, il faut partir non des coups de théâtre des derniers jours, mais des conditions réelles d'existence des travailleurs et de la population. *La Stampa* (10 décembre) écrit : « Durant un an de gouvernement Monti, le nombre de familles en difficulté, qui n'arrivent pas à boucler le mois avec leur salaire, ont doublé : elles représentaient 16 % en novembre 2011, elles sont désormais 30 %, un niveau jamais atteint dans le passé. »

Le même quotidien, le 7 décembre, indique : « Les heures de chômage technique ont augmenté de 27 %. Elles atteignent un milliard en 2012. » Et encore : « 18 % des familles ne peuvent plus chauffer leur maison, 12 % n'ont pas l'argent nécessaire pour se nourrir. » Dans les hôpitaux, « on demande aux malades d'apporter les médicaments (...) alors que la mortalité infantile augmente ». Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'indice annuel de risque d'insécurité alimentaire pour l'Italie est passé de « risque bas » à « risque moyen », au même niveau que la Russie, la Chine, le Kazakhstan et le Gabon. A Turin, des centaines de patients atteints de maculopathie doivent renoncer à se soigner, car le médicament est passé de 15 à 1 000 euros par mois et la région (1) ne peut plus payer. Les municipalités et les provinces n'ont plus les moyens de réaliser les travaux urgents dans les écoles, mettant ainsi les enfants en danger.

Cette situation est le résultat d'un an de gouvernement Monti, qui a poursuivi et aggravé la politique de Berlusconi — et, avant lui, de Prodi — c'est-à-dire la politique de l'Union européenne et de la troïka. C'est le résultat des milliards d'euros de coupes dans la santé, l'école, les retraites, du blocage de salaires, de l'augmentation de la TVA, de l'institution d'une taxe très élevée sur les logements, en particulier les logements populaires.

Ainsi, les investisseurs sont très satisfaits de la politique de Monti qui s'est très largement servi dans les poches des travailleurs pour garantir le paiement de la dette et l'application du TSCG. L'Union européenne, le FMI, les banquiers et les capitalistes applaudissent : Monti a assuré la « crédibilité » de

l'Italie... en étant capable de mettre en œuvre ce que ni Berlusconi (rejeté par la population en octobre 2011) ni la « gauche » ne pouvaient faire.

Avec la politique mise en œuvre par Monti, la situation du pays se rapproche de celle de la Grèce, du point de vue des conditions économiques, mais aussi de la possibilité d'une explosion sociale. Partout se multiplient les grèves, les manifestations, les prises de position : assez de la politique de Monti, du ministre du Travail, Elsa Fornero, qui a fait approuver la « réforme » du statut du travail, du ministre de l'Instruction...

Et, sous la pression des travailleurs et des délégués, la direction de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) a été contrainte de ne pas signer le pacte de productivité qui remet en cause le contrat national et la législation nationale. Dans ces conditions, la question est posée pour les capitalistes : comment poursuivre cette politique, comment faire approuver la loi de stabilité qui impose d'autres coupes dans les dépenses publiques ?

Et c'est là qu'arrive le coup de théâtre : le parti de Berlusconi annonce qu'il ne soutient plus Monti, et donc qu'il faut organiser des élections. Monti annonce alors, le lendemain du vote de la loi de stabilité, qu'il démissionnera. Mais cette loi doit absolument être votée pour, selon Monti, « éviter le chaos ». Et le Parlement vote la loi, avec le soutien de la droite de Berlusconi et de la gauche — le Parti démocrate (PD) de Pierluigi Bersani, le plus fidèle soutien de Monti depuis un an.

Les élections ont été annoncées pour février 2013. Manifestement, le retour de Berlusconi n'est pas la solution pour la troïka. Il semble par ailleurs très difficile qu'il puisse remporter ces élections.

Mais le PD peut-il réellement poursuivre la politique de Monti ? Bersani a toujours déclaré qu'il souhaitait continuer la politique de Monti, qu'il soutenait le TSCG et la politique de la troïka. Mais, dans la situation sociale présente, qui peut assurer la stabilité nécessaire pour mener à leur terme les attaques brutales contre la population ?

Une chose est certaine : la carte du PD n'a pas encore été jouée. Et alors que Bersani déclare que Monti pourrait faire partie du prochain gouvernement avec lui, Berlusconi invite le même Monti à se porter candidat. Monti, présenté comme « l'homme qui a sauvé l'Italie, qui a été cohérent et correct en démissionnant face aux attaques de Berlusconi », peut encore être utile.

Quelles que soient les décisions des uns et des autres, une question devient donc centrale dans la prochaine période pour les travailleurs : l'indépendance du mouvement ouvrier, et d'abord celle des organisations syndicales, en particulier de la CGIL. Car s'il est positif que la CGIL n'ait pas signé le pacte de productivité, elle n'en exige pas le retrait. Demain, avec le PD au gouvernement, sera-t-elle capable de résister ? C'est tout l'enjeu de la situation.

C'est pour aider à contribuer au combat pour l'indépendance du mouvement ouvrier que la rédaction de *Tribuna Libera* et le Comité pour un parti indépendant des travailleurs organisent, le 2 février à Turin, une rencontre de militants ouvriers, dans le cadre de la préparation de la conférence européenne, pour l'abrogation des plans assassins de l'Union européenne et de ses traités, contre la dictature de la troïka.

(1) La santé a été régionalisée en Italie.

ÉCLAIRAGE

Le contenu
du pacte de compétitivité

Cet accord permet aux employeurs d'introduire plus de flexibilité. Tout en maintenant les conventions collectives existantes, il privilégie les accords d'entreprise redéfinissant les tâches, l'organisation et les horaires de travail. Les entreprises où de tels accords seront signés pourront bénéficier d'avantages fiscaux.

Le directeur de la Fiat, Sergio Marchionne (notre photo), avait, le 31 octobre dernier, conditionné le développement de nouveaux modèles dans les usines italiennes du groupe

aux aides fiscales qu'accorderait le gouvernement. L'accord signé répond aux exigences du Premier ministre, Mario Monti, qui, le 24 septembre, avait affirmé que, toutes les réformes adoptées ces derniers mois au niveau de l'Etat ne pouvant suffire, c'était maintenant au tour des salariés et des employeurs d'aborder la question de la productivité « de façon courageuse et sans préjugés ». Il s'appuyait pour cela sur un rapport alarmant de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) plaçant l'Italie au dernier rang des pays développés en ce qui concerne les gains de productivité.



Manifestement, le retour de Berlusconi n'est pas la solution pour la troïka. Il semble par ailleurs très difficile qu'il puisse remporter ces élections.

Grande-Bretagne

Conférence ouvrière européenne
15, 16, 17 mars 2013, Tarragone



La parole à...
Doreen McNally,
ancienne secrétaire
de l'association "Women
of the Waterfront", l'association
des femmes de dockers
de Liverpool

Jean-Pierre Barrois

Doreen McNally est l'ancienne secrétaire de l'association « Women of the Waterfront » (« les femmes du front de mer »), l'association des femmes des 500 dockers de Liverpool qui, en 1995, furent licenciés après avoir refusé de franchir un piquet de grève. Une action illégale, selon les lois anti-syndicales de Thatcher. La compagnie qui dirige le port de Liverpool — Mersey Docks and Harbour Company — installe alors un retour au travail précaire, comme au temps où les dockers se louaient au jour le jour. De septembre 1995 à février 1998, sans salaire, vivant de leurs économies et de la solidarité nationale et internationale, les dockers devront, sous la direction de leur section syndicale locale dirigée par Jimmy Nolan et avec l'appui total de l'association des femmes dirigée par Doreen McNally, affronter le patronat des docks qui bénéficiait de l'appui à peine secret du gouvernement Blair.

“Pour qui se prennent nos élus ?”

Doreen McNally a signé l'appel à la conférence européenne de Tarragone, à titre personnel ainsi qu'au nom de la section syndicale locale. Dans l'interview ci-dessous, elle rend compte de l'effondrement social qui frappe cette ville et du combat qu'elle et ses camarades du syndicat continuent à mener.

Peux-tu nous dire quelques mots sur les coupes budgétaires à Liverpool et les attaques contre les travailleurs, les droits et acquis ouvriers contre lesquelles vous vous battez avec votre section du syndicat Unite ?

Actuellement à Liverpool, nous constatons que la majorité des jeunes qui ont la chance d'avoir un emploi n'ont que des contrats de travail à l'heure. Par exemple, des contrats de quatre heures voire même des contrats « 0 heure » (1). Lorsqu'on a un de ces contrats — par exemple quatre heures par semaine ou peut-être trois ou quatre heures par jour, on vous retire le droit aux allocations de chômage au nom du fait qu'on a un salaire — oui, enfin... — et cela rend les choses vraiment compliquées. Désormais, quand on est malade ou qu'on ne peut pas travailler, on ne peut plus bénéficier des allocations. Ils ont recours à des entreprises privées qui établissent si on peut travailler.

Si on ne respecte pas la décision de l'entreprise et qu'on va voir un médecin, on n'a plus droit à la cou-

verture maladie. Il faut alors faire appel de la décision, mais, dans 95 % des cas, c'est l'entreprise privée qui gagne. Tout cet argent qui va aux entreprises privées représente un gâchis pur et simple des fonds publics, de l'argent de nos impôts. C'est tout simplement du vol de l'argent du contribuable. Le chômage chez les jeunes atteint des niveaux incroyables.

On constate que de plus en plus de gens sont obligés de se loger dans le privé, alors qu'avant, ils avaient accès à des logements sociaux. Les loyers ont augmenté à tel point qu'il est difficile de les payer.

On voit donc de plus en plus de gens à la rue. Il y a actuellement, selon un organisme spécialisé, 75 000 enfants sans abri, sans compter leurs parents. C'est absolument inacceptable. Dans certaines familles, nous en sommes à la deuxième ou troisième génération de chômeurs.

Avant, ceux qui nous représentaient au Parlement étaient nos égaux. C'est grâce au mouvement syndical que l'on a pu obtenir nos acquis sociaux, la protection sociale et le National Health Service.

Ce sont des gens des classes moyennes sortant de l'université ou autres, qui se sont retrouvés parachutés, et on te dit de voter : voilà le candidat du Labour. Ces gens n'ont absolument aucune idée de la manière dont tu vis. Ils ne te représentent pas. Nous sommes maintenant dans une situation où il y a les

trois grands partis, mais il n'y a absolument aucune différence entre eux. Ils font une politique d'austérité et taillent dans les budgets. C'est un système failli. Le capitalisme ne fonctionne pas. Mais ils veulent le récupérer et le sauver, et c'est nous qui devons payer !

Il n'y a pas une de nos structures sociales qui ne soit pas touchée par ces coupes. Dans les quartiers, des petits groupes se battent contre les coupes. C'est ce que nous essayons de faire avec le syndicat Unite.

Nous espérons mettre les choses en place pour que les gens s'organisent de façon structurée et constructive, plutôt que d'une façon destructrice et de descendre dans la rue pour tout casser, et ainsi de suite, car c'est ce qui va se passer. Car à un moment, les gens n'en peuvent plus, il y a une limite. Et le Labour dit : « Il faut des coupes, il va y avoir des coupes, mais on va les faire moins vite. »

Le résultat de ces coupes budgétaires, c'est que les gens deviennent des SDF, ne peuvent plus nourrir leur famille. Les vieux vont mourir de froid. C'est totalement inacceptable. Pour moi, c'est absolument honteux, c'est une violation totale des droits de l'homme et c'est un crime contre l'humanité.

Toutes les mesures politiques que tu décries sont appuyées, comme tu l'as dit, par les trois grands partis, et sont dictées par les institutions internationales, FMI et Union euro-

péenne, au nom du paiement de la dette. Quelle est ta position sur ce sujet ?

Ma position est : non à l'Union européenne, oui à la démocratie. Car nous n'avons aucune souveraineté. Des gens — dont certains ne sont probablement jamais allés en Angleterre — nous dictent notre façon de vivre. Ils ne sont responsables devant personne. Il y a quelqu'un qui dirige et qui n'a jamais été élu. Il y a cette institution qui n'a jamais été élue, la Commission européenne. Ce sont ces gens-là qui prennent des décisions qui touchent mon existence. De quel droit ? Qui sont ces gens ? Pour qui se prennent-ils ? Il faut que nos députés, nos élus se rappellent au nom de qui ils parlent, de qui les a mis à leur place : ne nous traitez pas par le mépris. Parce que c'est exactement ce qu'ils font.

Nos hommes politiques et nos élus — au sens large, je généralise — traitent les gens de ce pays de façon méprisante. Comment osent-ils, comment ont-ils le front de faire comme si nous n'existions pas ?

Nous allons nous organiser. C'est ce que nous sommes en train de faire maintenant. Tu as vu ce qui se passe ici. Nous allons aller de l'avant et instruire notre jeunesse. ■

(1) Un contrat « 0 heure » est un contrat dans lequel le nombre d'heures n'est pas stipulé. Selon les besoins de l'employeur, au jour le jour, il peut même être au dernier moment rédigé en minutes.

Espagne

La réalité de “l'accord social” chez Renault

Contribution de Pablo Garcia-Cano, membre du comité d'entreprise de l'usine John Deere et de l'exécutif de la fédération des Commissions ouvrières (CCOO) de l'industrie de Madrid, l'un des initiateurs en Espagne de l'appel à la conférence ouvrière européenne

La direction de Renault et les syndicats présentent l'accord qui vient d'être signé en Espagne comme une grande réussite. En échange de cet accord, la direction de Renault attribue aux usines de Palencia, Valladolid et Séville, pour l'année 2013, la production de quatre nouveaux modèles que les usines françaises et turques espéraient récupérer. Elle prétend passer ainsi de 190 000 à 280 000 voitures par an, et créer 1 300 nouveaux emplois. En échange, l'accord impose des mesures de réduction des coûts et d'augmentation de la flexibilité. Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, déclare que c'est grâce à sa réforme du travail, à laquelle toutes les centrales syndicales se sont opposées, que cet accord a pu être signé. Voyons ce qu'il en est.

L'EMPLOI AUGMENTE-T-IL ?

Renault, en Espagne, ce sont huit mille emplois. Comment la direction peut-elle prétendre augmenter la production de 40 % avec seulement 16 % de travailleurs en plus ? En réalité, il va s'agir, pour l'essentiel, d'une augmentation de la productivité, donc du taux d'exploitation des salariés.

De plus, ces 1 300 nouveaux emplois, auxquels s'ajoutent 942 autres « contrats de relève » qui n'interviendront qu'en 2016, ne sont pas des CDI. Au total, ce seront donc 2 242 « emplois » sans aucune garantie de durée.



UNE NOUVELLE CATÉGORIE POUR DÉBUTER

L'accord instaure à l'embauche une brutale « double échelle » salariale : 72,5 % du salaire d'un titulaire 3^e catégorie (16 800 euros), pendant dix-huit mois. Il faudra attendre quatre ans pour parvenir aux 100 % du salaire pour le même travail. Les travailleurs gagneront, chez Renault, moins que dans les entreprises sous-traitantes !

LA RÉALITÉ DES “HORAIRES ANTISTRESS”

Ils permettent, en réalité, de produire sept jours par semaine. Ils sont censés être sur la base du volontariat. Mais on sait comment

cela fonctionne. On connaît les pressions que peut exercer la direction sur les intérimaires ou les nouveaux embauchés.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOURS OUVRÉS

Le nombre de jours ouvrés passe de 215 à 216 en 2014, et à 218 en 2015 ou 2016 : trois jours ouvrés supplémentaires par an !

DIMINUTION DES SALAIRES

La convention collective de la métallurgie prévoyait une augmentation annuelle automatique fondée sur l'indice des prix à la consommation. Après l'accord, cette augmentation automatique ne s'ap-

Plus de 200 000 manifestants à Madrid pour le retrait du plan de privatisation

Ce dimanche 16 décembre, plus de 200 000 personnes ont manifesté à Madrid. Pour leur part, les syndicats appellent à de nouvelles journées de grève les 19 et 20 décembre dans ce secteur. Et le gouvernement ? « Accablé par l'insupportable augmentation du chômage, préoccupé par la récession et agacé par l'explosion sociale, le président Rajoy demande compréhension et patience après douze mois d'échec » (compte rendu publié par *El País*, daté du 16 décembre, après la réunion confidentielle du 3 décembre entre Rajoy et les secrétaires généraux de l'UGT et des Commissions ouvrières, Toxo et Mendez).

pliquera plus qu'à la moitié du salaire annuel. L'autre moitié est soumise à la réalisation des objectifs. De plus, le travail de nuit sera payé 65 % de ce qu'il était auparavant et l'accord réduit une prime à la production.

LA “BOURSE HORAIRE”

Les cinq premiers samedis de l'année, sur les dix que compte la bourse horaire, sont payés comme un jour normal (moins de 30 à 40 euros par jour). Ces mesures vont à l'encontre de l'emploi et de la vie de famille. Elles tendent à faire travailler du lundi au samedi, pour un salaire identique.

Conclusion : cet accord cède purement et simplement au chantage sans fin du patronat, aggravé par les réformes successives du Code du travail.

Où allons-nous ? Diminuer plus encore les salaires, augmenter la flexibilité ? Détruire les droits qui ont été si difficiles à conquérir... Au final, les travailleurs paient l'investissement. Et les prétendues créations d'emplois sont infimes, comparées à l'impressionnante augmentation de la productivité et des bénéfices. En permettant la discrimination, on pousse à un dangereux rejet des syndicats de la part des salariés, surtout parmi les jeunes, précisément au moment où les syndicats ont le plus grand besoin que ceux-ci adhèrent.

IL FAUT DIRE ASSEZ !

Nous ne pouvons accepter ces accords. Défendons l'emploi, les salaires et les conditions de travail. Les travailleurs ne sont pas responsables de la crise. Nous devons agir tous ensemble. Nous devons combattre dans nos syndicats pour qu'ils ne se prêtent pas au chantage, ni ici ni ailleurs. Il faut exiger que la mobilisation pour la grève générale se poursuive pour abroger la réforme du travail.

Nous devons mener un combat européen contre les mesures d'ajustement qu'impose Bruxelles et qui favorisent les multinationales. ■

Tunisie



La parole à...

Hacine el-Abassi,
secrétaire général
de l'Union générale tunisienne
du travail (UGTT)

“Nous ne reculerons pas sur les questions de l'indépendance de notre organisation et de l'intégrité de notre territoire”

Quelles sont les raisons qui ont conduit l'UGTT à appeler à la grève générale ?

Il faut savoir que depuis plus d'un an, nos locaux sont l'objet d'attaques et de provocations de la part de groupes qui mettent en danger l'intégrité physique des syndicalistes mobilisés pour la défense de leurs revendications.

La mobilisation des employés municipaux au début 2012, qui s'est étendue à l'échelle de l'ensemble du pays, pour la défense de leurs statuts a été l'objet de violentes attaques et des débris ménagers ont été déversés devant les locaux de l'UGTT.

Nous avons à maintes reprises alerté le gouvernement sur les menaces que représentent ces groupes salafistes pour la sécurité des citoyens et le droit de se mobiliser et de manifester.

La dernière agression, qui est intervenue le 4 décembre, le jour de la célébration du soixantième anniversaire de l'assassinat de Farhat Hached, est symbolique de la volonté de ces groupes de porter atteinte à l'existence même de notre organisation.

C'est la raison pour laquelle la commission administrative de l'UGTT a voté la grève générale pour le 13 décembre 2012.

Pourquoi avez-vous suspendu l'organisation de la grève générale ?

Nous avons ouvert des négociations avec le gouvernement qui ont abouti à :

— la condamnation par le gouver-

nement des agressions perpétrées contre notre organisation ;

— la mise en place d'une commission d'enquête mixte UGTT-gouvernement pour faire la lumière sur tous ces actes de violence ;

— la décision d'avoir recours à la grève générale dans un délai de quarante jours si rien de concret n'est entrepris contre ces ligues ;

— la prise en compte par notre organisation de la sécurité de notre pays, dans des circonstances où nos frontières sont fragilisées par la pénétration clandestine d'armes et de munitions.

Il appartient au gouvernement d'assumer toutes ses responsabilités afin d'éradiquer ces menaces qui pèsent sur nos libertés d'organisation et d'expression. Pour notre part, nous ne reculerons pas sur les questions de l'indépendance de notre organisation et de l'intégrité de notre territoire.

Mais ces groupes et ces ligues continuent à mener des agressions de plus en plus violentes dans différentes régions du pays.

Dans les environs de Jendouba, au nord, un groupe armé a été arrêté, à la frontière libyenne ; à la frontière tuniso-algérienne, un garde national a été tué...

La commission d'enquête apportera toute la lumière sur ces agressions, mais d'après nos premières informations, ce sont des groupes infiltrés par les frontières à l'est et au sud du pays qui sont responsables de ces actes de violence.

Propos recueillis par
notre correspondant ■

Russie

Pour la libération du syndicaliste russe Valentin Ourousov

Lettre ouverte au président Poutine

L'Entente internationale des travailleurs et des peuples et le Comité international contre la répression (Cicr) sont engagés depuis quatre ans dans une campagne internationale pour la libération du syndicaliste russe Valentin Ourousov, qui croupit en prison dans une colonie pénitentiaire de Sibérie depuis quatre ans, après un véritable procès truqué au cours duquel il fut condamné pour un crime qu'il n'a pas commis. Le 19 novembre dernier, comme notre hebdomadaire

en a rendu compte, le Comité des libertés syndicales de l'Organisation internationale du travail (OIT) a donné acte à la Confédération du travail de Russie (KTR), qui avait, en 2010, déposé plainte contre les violations des libertés syndicales, en s'appuyant tout particulièrement sur le cas d'Ourousov. C'est à la suite de cela que plusieurs personnalités viennent de rendre publique une lettre adressée au président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine.

Paris, le 20 novembre 2012

Monsieur le Président,

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour attirer votre attention sur le sort du syndicaliste Valentin Ourousov emprisonné depuis 2008.

Respectueux de la souveraineté des nations, nous n'avons nulle intention de nous immiscer dans les affaires intérieures de la Russie qui relèvent de la seule responsabilité des habitants mêmes du pays.

Mais vous le savez, une tradition de solidarité, par-delà les frontières, existe depuis longtemps entre tous ceux qui vivent de leur travail, manuel ou intellectuel.

Valentin Ourousov avait constitué en 2007 un syndicat indépendant dans l'entreprise Alrosa, qui a vite regroupé près de mille travailleurs de l'entreprise. Après la présentation d'une liste de revendications à la direction, il a été arrêté, accusé de « détention de narcotique » et condamné à six ans de prison, réduits ensuite à cinq ans.

Il a purgé près des trois quarts de la peine qui lui a été infligée.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Président, qu'après avoir passé quatre années en prison pour ces raisons, il mérite de bénéficier de la grâce présidentielle ?

C'est la demande que nous vous présentons aujourd'hui.

C'est ce que demande le Comité des libertés syndicales de l'Organisation internationale du travail dans ses conclusions rendues publiques fin novembre, qui « demande au gouvernement (de la Fédération de Russie) de diligenter une enquête indépendante sur ces allégations, et si une telle enquête révèle que des motifs antisyndicaux étaient derrière l'arrestation de M. Ourousov, de prendre les mesures nécessaires pour sa libération immédiate ».

Nous espérons vivement que vous saurez entendre notre voix.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments respectueux.

Marina Vlady, comédienne ; Marc Blondel, ancien membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT) ; Michel Deguy, président honoraire de la Maison des écrivains ; Bernard Noël, président de la Biennale internationale de poésie ; Jean-Jacques Marie, historien.

Egypte

“Un référendum à la Moubarak”

Correspondant

« Un référendum à la Moubarak ». C'est ce qu'a déclaré le responsable du Centre du Caire pour les droits de l'homme, lors d'une conférence de presse, dimanche 16 décembre. Il faisait référence aux élections frauduleuses sous le régime du dictateur déchu.

Le référendum se déroule sur deux samedis. C'est le choix qu'a fait le gouvernement pour pallier la grève des juges dont l'immense majorité ont refusé de superviser le vote. Vingt-six millions d'électeurs de dix gouvernorats ont été appelés à voter samedi 15 décembre, vingt-cinq millions sont appelés à le faire samedi 22. La liste des irrégularités dénoncées est déjà longue : absence de supervision judiciaire, remplacement des juges par des observateurs d'une ONG sous la coupe des Frères musulmans, observateurs arrêtés, tentatives d'intimidation des électeurs, vols de bulletins, fermeture prématurée de bureaux de votes, etc.

Et malgré le trucage, les 56,5 % de oui annoncés par le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) des Frères musulmans sont loin de la victoire écrasante escomptée par les islamistes pour stopper la colère populaire qui s'exprime contre eux depuis trois semaines.

La participation au scrutin ? La commission électorale n'a pas donné de chiffres mais, selon les calculs basés sur les comptages des responsables des bureaux de votes, plus de deux électeurs sur trois en moyenne se sont abstenus. A Assouan, l'abstention a été de 86 % ; à Sohag, en Haute-Egypte, 75 % ; à Assiout, 72,3 % ; à Charqiya, 69 % ; à Alexandrie, 64,24 %. La participation a chuté par rapport à la présidentielle de juin 2012, où elle était en moyenne de 50 %.

Plus de deux électeurs sur trois en moyenne se sont abstenus

Le Caire a voté non à 57 %, avec deux fois plus de non que de oui dans les quartiers ouvriers de Sayeda Zeinab, Bab al-Chariya, Bassatine, Dar al-Salam et Choubra. Dans le gouvernorat de Gharbiya, dans le Delta, le non est majoritaire aussi. Dans la plus grande ville de ce gouvernorat, Mahalla l'industrielle, des milliers de manifestants en colère ont marché, le 7 décembre, sur la mairie et le siège du gouvernorat, et ont déclaré symboliquement la « République indépendante du Grand Mahalla ». Entre les élections législatives (novembre 2011-janvier 2012) et l'élection présidentielle de juin 2012, les Frères musulmans ont perdu la moitié de leur voix, soit près de 7 millions de votes. L'érosion de

leur popularité s'est encore accentuée depuis que Mohamed Morsi est président. Comment s'en étonner quand on sait le refus des Frères musulmans, après celui des généraux, d'appliquer les décisions de justice restituant à l'Etat cinq des entreprises privatisées sous Moubarak ? Et leur volonté de criminaliser les grèves ouvrières et les sit-in, d'interdire la libre création de syndicats indépendants, de préparer une augmentation de la TVA sur les produits de base s'ajoutant à la hausse galopante des prix ? Tout cela, dans le but de rassurer le Fonds monétaire international, auprès duquel ils sollicitent un prêt de 4,8 milliards de dollars, les investisseurs étrangers et les hommes d'affaires qui sont à la tête de la confrérie. Sans parler du maintien du statut particulier de l'armée garantissant le secret de son budget et de toute mesure la concernant.

La popularité des Frères musulmans s'est effritée un peu plus encore avec le coup de force du président Morsi, qui veut consacrer cette politique dans une Constitution anti-ouvrière et qui a conduit au face-à-face actuel. Le dirigeant des Frères musulmans, Khaïrat al-Chater, riche homme d'affaires, a pu mesurer cette impopularité en se faisant huer devant un bureau électoral à Medinet Nasr, dans la banlieue du Caire. ■

PUBLICATION

Dialogue, n° 32, est disponible

“revue de discussion entre militants arabes et juifs de Palestine, pour le droit au retour, pour un seul Etat”

Résistance acharnée et répression implacable pour le peuple palestinien ; perspective permanente de nouvelles guerres pour les populations juives largement conditionnées par une propagande écrasante... Une question se pose : comment faire en sorte de dégager une perspective commune, démocratique, fondée sur la reconnaissance des mêmes droits pour toutes les composantes qui vivent aujourd'hui, de manière profondément imbriquée, sur tout le territoire historique de la Palestine ? Un mois après la dernière offensive meurtrière de l'Etat d'Israël contre la population palestinienne de la bande de Gaza, quinze jours après la proclamation par l'ONU d'un prétendu « Etat de Palestine » au statut précaire, ce nouveau numéro de la revue Dialogue apporte réflexions et éclaircissements pour répondre à cette question.



Abonnement pour 4 numéros : 17 euros. Etablir vos chèques à l'ordre de « Les amis de Dialogue », 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Retrouvez Dialogue sur Internet : www.dialogue-review.com <<http://www.dialogue-review.com>>.

Japon

Le gouvernement en place subit une cinglante défaite lors des élections anticipées

Jean-Pierre Prat

En novembre dernier, le gouvernement japonais annonçait la tenue d'élections législatives anticipées. Elles se sont tenues ce 16 décembre. Plus de 100 millions de Japonais ont élu les 480 députés du nouveau Parlement, dans un climat de crise économique et politique. Le résultat a été une défaite sans appel du gouvernement en place et un retour au pouvoir du Parti libéral démocrate (PLD), le parti traditionnel de la bourgeoisie japonaise. Résultat paradoxal, puisqu'aux élections de 2009, c'est sur la base d'un rejet de ce parti par les électeurs que le Parti démocrate japonais (PDJ) avait obtenu la majorité. Aujourd'hui, la victoire écrasante du PLD peut apparaître comme un paradoxe. En fait, elle marque la profondeur de la crise traversée par le Japon.

L'une des principales puissances économiques du monde, politiquement subordonnée aux Etats-Unis, le Japon, est frappé de plein fouet par la crise économique mondiale. Ainsi, dans l'industrie électronique, Sony et Sharp annonçaient, avant les élections, respectivement 10 000 et 11 000 suppressions de postes ! Le Parti libéral démocrate qui, depuis cinquante ans, a la plupart du temps, occupé le pouvoir, en avait été chassé lors des élections de 2009. Ce parti avait remis en cause l'emploi régulier (« emploi à vie »), privatisé la compagnie des télégraphes et téléphones, les chemins de fer, le transport aérien, les universités, au nom de la politique du « yen fort ». Il avait également, à l'encontre de l'article 9 de la Constitution japonaise, fait voter la loi du 29 octobre 2001 autorisant le Japon à envoyer les Forces d'autodéfense (FAD) pour des opérations internationales, par exemple, en Irak en 2004.

Le Parti démocrate japonais avait alors canalisé la colère populaire contre ce gouvernement, en affirmant vouloir mettre « la vie de la population au premier plan ». A l'époque, il avait obtenu le soutien de la principale centrale syndicale japonaise, Rengo, historiquement liée au Parti socialiste japonais. Le PDJ avait obtenu 308 sièges sur 480. Trois ans plus tard, ce gouvernement est pourtant devenu profondément impopulaire. Il n'a pas répondu aux attentes de la population, notamment par sa gestion de la catastrophe de Fukushima et par la politique qu'il



Meeting électoral au Japon.

a mise en œuvre et qui, fondamentalement, n'a fait que poursuivre celle de son prédécesseur. Alors que le rapport du Parlement notait que « les autorités de régulation et Tepco, la compagnie d'électricité de Tokyo, ont failli à leur devoir de protéger la vie de la population et de la société japonaises », il annonçait la remise en marche de réacteurs nucléaires, alors que les recommandations du Parlement en matière de sécurité n'étaient pas appliquées et que le quart des sommes allouées au titre du budget pour la reconstruction de la région dévastée était détourné !

Le Parti socialiste et le Parti communiste japonais s'étaient prononcés contre ce projet de loi mais n'avaient engagé aucune campagne contre la politique d'ensemble du gouvernement

De plus, la soumission au diktat du FMI enjoignant au Japon, le 2 août dernier, de réduire sa dette (214 % du PIB), a conduit le gouvernement Noda à procéder à de sévères coupes budgétaires dans la recherche scientifique et dans la fonction publique.

Il a également fait adopter cet été par les deux Chambres (l'équivalent de l'Assemblée nationale et du Sénat en France) une loi doublant la TVA, dans la perspective d'atteindre 10 % en 2015. Soulignons que cette hausse de la TVA frappe les produits pharmaceutiques, y compris les médicaments nécessaires aux habitants de la région de Fukushima. Noda avait alors déclaré : « L'augmentation de la taxe n'était pas dans notre programme et je m'en excuse sincèrement auprès du peuple... Mais il n'est pas viable de repousser le paiement de la facture aux générations futures. »

Le Parti socialiste et le Parti communiste japonais s'étaient prononcés contre ce projet de loi, mais n'avaient pas engagé de campagne contre la politique d'ensemble du gouvernement. La direction de la principale confédération syndicale, Rengo, a de nouveau appelé à voter pour le Parti démocrate japonais lors des élections du 16 décembre.

Sur le terrain de la politique étrangère, le Japon occupe une place centrale dans les plans de l'impérialisme américain visant à renforcer, en particulier face à la Chine, sa domination en Asie. C'est dans ce contexte que s'inscrit la « nationali-

sation » des îles Senkaku décidée par Noda le 7 juillet, alors que ces îles sont revendiquées par la Chine. L'administration Obama a aussitôt fait savoir que la protection militaire de ces îles relevait du traité entre les Etats-Unis et le Japon. Cette décision a entraîné une série de manifestations de protestation en Chine. Fait important au Japon, un « appel de 1 500 citoyens japonais pour que cesse le cycle vicieux des disputes territoriales » a été lancé. Shinzo Abe, le dirigeant du PLD qui va être le nouveau Premier ministre, a réaffirmé avec force les revendications territoriales du Japon, s'attirant ainsi l'appui du parti ouvertement réactionnaire, le Parti de la restauration (1).

Pour sa part, le président Obama a immédiatement félicité le PLD pour sa victoire, en affirmant que « l'alliance américano-japonaise est la pierre angulaire de la paix et de la prospérité dans la région Asie-Pacifique ».

Déjà, le 8 novembre, le ministre de la Défense du gouvernement sortant avait annoncé des révisions du traité entre les Etats-Unis et le Japon, liées au nouveau rôle que le Japon est amené à jouer. C'est ainsi que, dans le pays qui a subi l'hor-

Repères

Les principaux partis politiques et les résultats des élections du 16 décembre

● **PLD** : Parti libéral démocrate, parti traditionnel de la bourgeoisie japonaise. A remporté 293 sièges sur les 480.

● **PDJ** : Parti démocrate japonais qui se présentait comme « l'alternative démocratique au PLD ». Il obtient 59 sièges, alors qu'il en avait 308 dans le Parlement sortant.

● **PRJ** : Parti de la restauration du Japon. Il obtient 54 sièges.

● **PSD** : Parti social-démocrate, affilié à l'Internationale socialiste. Il ne conserve qu'un député (il en avait cinq dans le Parlement précédent).

● **PCJ** : Parti communiste japonais. Il obtient 5 sièges, alors qu'il en avait 9 dans le Parlement précédent.

Plus de 40 % des électeurs se sont abstenus, soit près de 10 % de plus qu'en 2009.

Les confédérations syndicales

● **Rengo** : principale centrale syndicale ; historiquement liée au Parti social-démocrate, mais qui a appelé à voter pour PLD lors des dernières élections (environ 6,6 millions adhérents).

● **Zenroren** : centrale syndicale réputée proche du PCJ (environ 850 000 adhérents).

● **Zenrokyo** : centrale syndicale regroupant des syndicats autonomes (environ 140 000 adhérents).

reur de la destruction par le feu nucléaire d'Hiroshima et de Nagasaki, pour la première fois depuis 1945, un gouvernement osait envisager la présence et l'utilisation d'armes nucléaires sur le sol japonais. Nul doute qu'en relation avec les plans de l'impérialisme américain, le nouveau gouvernement poursuivra encore plus loin dans cette voie.

(1) Parti de la restauration du Japon : parti nationaliste qui se réclame du passé impérial et qui est devenu aujourd'hui la troisième force politique au Parlement, avec cinquante-quatre députés.

BRÉSIL > CONFÉRENCE-DÉBAT PRÉPARATOIRE AU VIII^e CONGRÈS MONDIAL DE LA IV^e INTERNATIONALE

Au moment où des dirigeants du Parti des travailleurs sont condamnés à de lourdes peines de prison par un système et des institutions hérités de la dictature, institutions que la direction du PT s'est refusée à abattre depuis qu'elle est arrivée au pouvoir il y a dix ans ; au moment où un « jugement d'exception » de ces dirigeants par la Cour suprême déchaîne une campagne de haine pour détruire le PT dans lequel les masses brésiliennes, les travailleurs, les jeunes, les paysans sans terre voient leur représentation politique ; au moment où la section brésilienne de la IV^e Internationale, fidèle à ses principes et à ses engagements, prend toute sa place dans la défense inconditionnelle du Parti des travailleurs, rejetant avec mépris les pressions, de droite comme de gauche, qui veulent que le PT se soumette à l'autorité prétendue d'institutions restées inchangées depuis la chute des militaires...

Dans le cadre de la préparation du VIII^e Congrès mondial de la IV^e Internationale qui se tiendra en avril 2013, la section française de la IV^e Internationale (courant communiste internationaliste du Parti ouvrier indépendant), vous invite à une

CONFÉRENCE-DÉBAT avec Markus Sokol

dirigeant de la section de la IV^e Internationale au Brésil, membre du directoire national du Parti des travailleurs.

Vendredi 4 janvier 2013 de 18 h 30 à 20 h 30

Brésil : la IV^e Internationale et la lutte pour la défense du PT et de la démocratie

Le camarade Robert FABERT fera à cette occasion une communication sur la fondation de la section guadeloupéenne de la IV^e Internationale.

Rendez-vous : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis - 75010 Paris (Métro Château-d'Eau ou Gare-de-l'Est)

Conférence-débat avec Markus Sokol

Vendredi 4 janvier 2013 de 18h30 à 20h30

Brésil : La IV^e Internationale et la lutte pour la défense du PT et de la démocratie

Le camarade Robert FABERT fera à cette occasion une communication sur la fondation de la section guadeloupéenne de la IV^e Internationale

O TRABALHO

EM DEFESA DO PT!

NOVOS ATOS

05/12 Curitiba
06/12 Brasília
12/12 João de Deus
13/12 Manaus

Béatification...

“Saint Robert”, ne priez surtout pas pour nous !

Quand le Vatican est à la recherche de miracles...

Par François Péricard

Ce pourrait être un conte de Noël... ou une histoire à dormir debout, à la fois grotesque et dérisoire. Mais elle est aussi très significative : celui pour qui Rome a besoin de miracles, car elle voudrait en faire un saint, n'est rien moins qu'un « père de l'Europe », le Français Robert Schuman.

Un procès en béatification a été ouvert il y a plus de vingt ans maintenant par la « Sainte Eglise » catholique, apostolique et romaine (ouf...), concernant le sieur Robert Schuman dont nous rappelons ici les bonnes œuvres... Ce procès a été clôturé en 2004 ; les documents ont été envoyés au Vatican, où la « commission pour la cause des saints » étudie le dossier. Malgré la volonté papale exprimée dès le règne de Jean-Paul II, cette cause est toujours en attente de l'indispensable miracle, dûment reconnu et authentifié, avec témoignages et certificats médicaux à l'appui, car il paraît que ce genre d'affaire ne rigole pas.

Précisons : pour devenir bienheureux, il faut un miracle, et deux pour accéder à la sainteté. Avec deux millénaires d'expérience derrière elle et l'aide du Saint-Esprit, ne doutons pas que l'Eglise nous dénicherait un jour prochain quelque(s) paralytique(s) ayant pu jeter ses béquilles à la rivière !

Fort peu savants en droit canon (celui qui régit le fonctionnement de l'Eglise), nous avons vérifié ce qu'est une béatification : il s'agit de la première étape d'une procédure devant permettre de canoniser, c'est-à-dire de proclamer « saint ». On se demandera, bien sûr, pourquoi l'Eglise aurait besoin de nouveaux saints, elle dont le calendrier regorge déjà de tous les martyrs de sa période primitive, sans compter tous les dieux gaulois (ou romains), adorés localement, qu'elle a transformés en « saints »...

Quand plusieurs lecteurs nous ont informés de cette incapacité vaticane, pour dire le vrai, notre première réaction a été franchement d'en rire, imaginant l'ancien agent rémunéré des



Le Français Robert Schuman (à gauche) pose lors du Conseil européen à Strasbourg, le 12 décembre 1951, avec l'Italien Alcide De Gasperi, le Hollandais Dirk Uipko Stikker, le Belge Paul van Zeeland, et le chancelier allemand Konrad Adenauer.

services secrets américains (*lire ci-contre*) avec une auréole au-dessus de la tête, en grande aube blanche et avec des ailes en carton-pâte accrochées dans le dos. Mais Rome ne fait jamais rien pour rien.

Deux raisons essentielles nous semblent avoir poussé le Vatican à cette procédure incertaine.

La première est d'avoir été déclenchée par Jean-Paul II au moment où il voulait que l'Union européenne fasse référence dans ses textes fondateurs aux « racines chrétiennes de l'Europe ». Avec un saint européen dans sa manche, cela devait lui sembler plus convaincant...

Mais, décidément, dans toute cette affaire, on manque de miracles, car, là non plus, il n'y en eut pas... Aussi confits en bondieuseries soient la plupart des dirigeants de l'Union européenne, ils ont soigneusement évité de répondre à l'injonction romaine ; ils savent que les peuples d'Europe sont profondément attachés à la séparation des

Eglises et des Etats, et remettre en cause le principe ne leur semblait pas être une priorité. Même un Nicolas Sarkozy ne défendit pas cette cause devant les instances de Bruxelles. Il avait beau s'être précipité l'année même de son élection pour s'agenouiller à Rome devant Benoît XVI, déclarer que les prêtres sont plus compétents que les instituteurs pour éduquer les enfants, il n'entreprit pas pour autant de remettre frontalement en cause la loi de 1905 sur la séparation, même s'il évoqua, lui aussi, mais prudemment, les racines chrétiennes de la France.

La deuxième raison est que l'Eglise de Rome ne rechignerait pas à sacraliser à sa façon l'Union euro-

concordataire est toujours une pustule cléricale sur le corps sain de la République, et Schuman y fut pour beaucoup. Deux mois avant la débâcle militaire française de mai 1940, il entre dans le gouvernement de droite de Paul Reynaud et se range immédiatement derrière Pétain. Il vote les pleins pouvoirs en faveur du vieux chef militaire d'extrême droite et reste toujours membre de son gouvernement, le premier gouvernement du « maréchal ».

Néanmoins recherché par le gouvernement allemand — car il aurait dû, à ses yeux, rejoindre la Wehrmacht comme natif de Lorraine —, il est arrêté par la Gestapo, déporté, mais parvient à s'évader. Ayant rejoint la zone libre, il se refuse alors à tout contact avec les mouvements de la Résistance et se planque, d'abbayes en monastères, sous la protection des Trappistes, des Bénédictins, des Frères du Saint-Esprit... De Gaulle et les quelques chefs du patronat français les moins compromis avec l'occupant le ressortent de leur chapeau à la Libération, et Schuman est alors l'un des principaux initiateurs du Mouvement républicain populaire (MRP). Alors qu'une vague

Malheureusement... ■

(1) Evangile des béatitudes (Luc 6, 20-23).

Portrait

Qui était Robert Schuman ?

Robert Schuman est né en 1886, dans un petit bourg de Lorraine, alors territoire annexé à l'empire allemand après la guerre de 1870. Son enfance est marquée par une éducation religieuse très stricte : messe chaque matin, toujours premier au catéchisme, etc. Pour ne plus revenir sur sa « spiritualité », ajoutons qu'il maintiendra ces rites même au plus actif de sa vie publique, quand il sera ministre, continuant d'aller à la messe chaque jour où il le peut, lisant quotidiennement son bréviaire en latin, comme les prêtres, ne sortant jamais sans un chapelet.

Réformé peu avant la Première Guerre mondiale, il ne participera pas à ses combats. Devenu français après 1918 et le rattachement des départements d'Alsace et de Lorraine à la République, il est, assez jeune, élu député de Moselle, dans un groupe d'obédience catholique. Il le demeurera pendant plus de vingt ans. Si Rome a tenu à ce que la première phase de la procédure en béatification (dite diocésaine) soit confiée à l'évêché de Metz, il n'y a nul hasard ni, non plus, simple référence à son lieu de naissance : après la guerre, devenu homme politique influent dans sa région, il lutte avec

acharnement pour maintenir sous le régime concordataire les départements de nouveau français. Rappelons que ce concordat datait de Napoléon et attribuait à l'Eglise droits et pouvoirs, en totale contradiction avec les principes de la laïcité et la loi de 1905. Le maintien de ce régime concordataire est toujours une pustule cléricale sur le corps sain de la République, et Schuman y fut pour beaucoup.

Deux mois avant la débâcle militaire française de mai 1940, il entre dans le gouvernement de droite de Paul Reynaud et se range immédiatement derrière Pétain. Il vote les pleins pouvoirs en faveur du vieux chef militaire d'extrême droite et reste toujours membre de son gouvernement, le premier gouvernement du « maréchal ».

Néanmoins recherché par le gouvernement allemand — car il aurait dû, à ses yeux, rejoindre la Wehrmacht comme natif de Lorraine —, il est arrêté par la Gestapo, déporté, mais parvient à s'évader. Ayant rejoint la zone libre, il se refuse alors à tout contact avec les mouvements de la Résistance et se planque, d'abbayes en monastères, sous la protection des Trappistes, des Bénédictins, des Frères du Saint-Esprit... De Gaulle et les quelques chefs du patronat français les moins compromis avec l'occupant le ressortent de leur chapeau à la Libération, et Schuman est alors l'un des principaux initiateurs du Mouvement républicain populaire (MRP). Alors qu'une vague

révolutionnaire balaie la France, ce parti bourgeois est refondé sur les bases de la Démocratie chrétienne, doctrine sociale de l'Eglise incluse, et est le seul à pouvoir présenter un visage de droite à peu près acceptable.

Une parenthèse est ici nécessaire. A la fin de la guerre, les Américains sont maîtres des pays de l'ouest de l'Europe, militairement d'abord, parce qu'ils les occupent, mais aussi économiquement parce que, estimant qu'ils ont besoin que leur économie se reconstruise, ils les financent massivement par le plan Marshall. Comme en France, ils décident partout d'appuyer leur double stratégie sur les partis ou les groupements de la Démocratie chrétienne.

Ce sera l'heure des Gasperi en Italie, Adenauer en Allemagne, Spaak en Belgique. En France, leurs deux hommes liges sont Jean Monnet (1) et Schuman. Jusqu'à, d'ailleurs, les rémunérer personnellement en sous-main, comme le révélera cinquante ans plus tard la déclassification des documents officiels des services secrets américains, dont plusieurs sont publiés par des journaux britanniques, dont le *Sunday Telegraph*.

Au début de la IV^e République, Schuman devient l'un des dirigeants politiques les plus importants.

Après 1958 et le retour de De Gaulle, celui-ci a fait désigner Schuman premier président du Parlement européen.

Il est deux fois président du Conseil, ministre de presque tous les gouvernements successifs, le plus souvent aux Affaires étrangères. A ce poste et avec Jean Monnet, qui est alors commissaire au Plan, il initie, avec les autres dirigeants démocrates-chrétiens euro-

peins cités plus haut, les premières bases de la « construction européenne ». Relevons qu'ils le font tous dans le plus grand secret, les plans et les traités qu'ils élaborent n'étant jamais soumis aux peuples concernés, et les premiers eurocrates qui les mettent en œuvre jamais élus. Ainsi sont mises en place des structures autoproclamées, comme le Conseil de l'Europe, ce fer de lance militaire des Etats-Unis qu'est l'OTAN, le pool charbon-acier (CECA) qui amène très vite en Allemagne, en Belgique et en France des destructions massives de ressources minières et sidérurgiques ainsi que des bassins d'emploi qui leurs correspondent.

Quand il s'exprime publiquement (par exemple à la conférence de La Haye, présidée en 1948 par le très réactionnaire Churchill ou lors de sa célèbre déclaration de 1950), il prône le projet d'une Europe complètement supranationale, intégrée et fédérale.

Après 1958, où il a appuyé le retour de De Gaulle, celui-ci le fait désigner premier président du Parlement européen. ■

(1) Nous avons présenté cet été un portrait de l'autre « père de l'Europe » en France, Jean Monnet. *Informations ouvrières*, n° 207, page III.

